

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :

Mairie de Saint-Cloud

Paraissant tous les mois

# Visite à Saint-Cloud du Minnesota

*Les Clodoaldiens connaissent les liens qui nous unissent à notre ville sœur des Etats-Unis. Ces liens datent de 1922, époque à laquelle Mgr BUSH, évêque de Saint-Cloud et Mgr THIÉBAULT, coadjuteur, vinrent à Saint-Cloud France, à l'occasion du 14<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Clodoald. Le Chanoine LEGRAND, Curé de Saint-Cloud, rendit leur visite aux ecclésiastiques américains et fit un séjour à Saint-Cloud du Minnesota. Depuis lors, les relations entre les deux villes se sont étendues aux autorités civiles et des souvenirs divers ont été échangés entre MM. MOCUEZ et Charles BLUM et leurs collègues d'outre-Atlantique. Il était donc tout naturel que l'après-guerre vit reprendre ces rapports amicaux et encore plus naturel que M. CHAVETON, Maire de Saint-Cloud, profitant d'un voyage d'affaires personnelles aux U. S. A., poussât une pointe vers le Middle-West et allât porter à Saint-Cloud d'Amérique le salut de Saint-Cloud de France.*

Au printemps 1946, tout de suite après la visite de notre concitoyen, M. DESRUES, le Mayor MURPHY, Maire de Saint-Cloud du Minnesota, m'avait écrit qu'il envisageait pour l'année 1947 ou au plus tard 1948, un voyage en Europe et qu'il ne manquerait pas de passer à Saint-Cloud. Je lui répondis qu'il serait le bienvenu et que de mon côté, je pensais me rendre assez prochainement aux Etats-Unis et je lui promettais, si ce projet se réalisait, d'aller faire sa connaissance.

Depuis, nous nous tîmes régulièrement au courant de nos projets mutuels et il devint convenu que j'irais passer trois jours dans le Minnesota, entre le 15 et le 20 mai.

J'avais reçu du Mayor MURPHY, une lettre du 17 mars dont j'extrais le passage suivant :

« Je désire insister auprès de vous sur l'importance d'une visite à Saint-Cloud Minnesota ce printemps. En dehors du plaisir de faire votre connaissance et de l'occasion que nous aurons de rencontrer le Maire de Saint-Cloud France, votre visite contribuera beaucoup à rendre plus serrés et plus forts les sentiments amicaux existant entre nos deux grandes communautés si éloignées l'une de l'autre. »

A cette invitation venait s'en ajouter une autre, datée du 21 mars, émanant de M. YOUNGDAHL, de Saint-Paul, successeur de M. STASSEN au poste de Gouverneur de l'Etat de Minnesota, conçue en ces termes :

« La France est, en vérité, une grande nation, pour laquelle les Minnesotans ont le plus profond respect et la plus grande admiration. Nous nous sentirions très honorés de vous avoir comme hôte. En particulier, nous caressons l'espoir qu'il vous sera possible de venir dans notre propre cité de Saint-Cloud. La population de notre Saint-Cloud sera très heureuse de vous recevoir et de mieux connaître vos riches traditions, l'histoire et la vie de votre cité. Votre visite ferait, j'en suis sûr, beaucoup, pour resserrer les liens d'amitié et de compréhension qui existent depuis longtemps entre les gens de nos deux pays. »



Répondant à ces invitations, on ne peut plus aimables, j'avais décidé d'arriver à Saint-Cloud, le vendredi 16 mai. Les choses en étaient là, lorsque je reçus à mon hôtel, à New-York, un télégramme me demandant d'avancer mon arrivée pour assister, le jeudi 15 au matin, à Saint-Paul-Minneapolis, au meeting annuel des Nations Unies et de me préparer à y prendre la parole. Ce meeting avait lieu sous la présidence d'une personnalité considérable, M. Clark EICHELBERGER, de New-York, Directeur de l'Association Américaine pour les Nations Unies.

Je répondis que j'arriverais le 14 au soir, à Minneapolis, par l'avion venant de Buffalo — à 1.400 kilomètres de là. — Par suite du brouillard intense qui régnait dans la région des grands lacs que nous devons survoler, brouillard dû à la fonte des glaces qui recouvraient encore totalement, le 14 mai, le lac Erié, nous dûmes faire un atterrissage forcé à Windsor (Canada) et attendre environ 6 heures que le brouillard fut dissipé. J'étais navré, car je savais que le Mayor MURPHY m'attendait à Minneapolis. Je pus l'aviser de mon retard par télégramme. J'aurais été bien plus navré encore si j'avais su qu'il avait déplacé une voiture de la Police et quelques officiels, qui reprirent la route de Minneapolis à Saint-Cloud (120 kilomètres) et revinrent le lendemain, laissant à M. Georges DOMMELS HUIZEN (américain d'origine hollandaise ayant vécu longtemps à Courbevoie), le soin de nous recevoir.

Le jeudi 15 mai, M. Clark EICHELBERGER, après m'avoir présenté aux plusieurs centaines de membres présents, me passa la parole. Le mieux que je pus et dans mon meilleur anglais, je décrivis les épreuves que la France avait traversées depuis l'exode; je rappelais que 28 millions 1/2 d'Européens, parmi lesquels plusieurs centaines de milliers de Français, étaient morts dans les camps nazis; que la Libération nous avait trouvés à bout de souffle; j'essayai d'expliquer les difficultés que nous avons surmontées, celles qui restaient à vaincre; j'insistai sur la nécessité, souvent incomprise des Américains, de prendre des précautions contre une quatrième agression allemande et je montrai pourquoi M. BIDAULT, notre Ministre des Affaires Etrangères, était obligé de toujours défendre ce point de vue. Puis, après avoir rappelé que je ne parlais qu'officieusement et en mon nom personnel, j'indiquais qu'il me semblait que la France aurait intérêt et accepterait probablement de prendre sa place — la première — à la tête des Etats-Unis de l'Europe de l'Ouest, tels que les conçoit CHURCHILL.

A l'issue de cette séance, au cours de laquelle de nombreuses manifestations de sympathie à l'adresse de la France nous furent prodiguées, à ma femme et à moi-même, le Mayor MURPHY, accompagné de Madame MURPHY, nous conduisit chez le Gouverneur de l'Etat de Minnesota qui a bien voulu nous accorder une audience.

Puis ce fut le départ en auto pour Saint-Cloud. Ce ne fut pas sans une pointe d'émotion que nous vîmes sur la route qui traverse une campagne quasi-normande, les premiers poteaux indicateurs mentionnant « Saint-Cloud ».

Nous trouvâmes en arrivant, la réception la plus touchante et la plus amicale qu'on puisse imaginer : notre hôtel et la mairie, pavoisés aux couleurs françaises, la librairie municipale où tous les souvenirs de France avaient été rassemblés, la vitrine où l'on conserve soigneusement le vase d'argent contenant un peu de terre de notre Saint-Cloud.

Nous fûmes présentés aux personnalités : je mentionnerai tout d'abord Madame HIRT, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, jeune parisienne mariée de la guerre qui représente dignement notre pays; Mrs. Anne KOERBER, Mrs. W. B. RICHARDS, Mrs. W. R. BURKHARD, Mrs. L. I. STANLEY, father KRAMER et enfin, M. Georges DOMMELS-HUIZEN, déjà nommé, dont la constante sollicitude nous fut très précieuse. Cet entourage qui se dévoua et nous fit visiter la ville en détails, ne sut que faire pour nous montrer de la manière la plus intelligente, les très nombreux édifices privés ou publics sur le territoire de cette ville de près de 30.000 habitants qui, éloignée de tout grand centre est au milieu d'une région agricole et touristique (chasse et pêche sur les milliers de lacs) très riche, dont l'intense vie morale et matérielle nous stupéfia.

Nous visitâmes la mairie, la bibliothèque, la caserne des pompiers, l'hôpital, magnifique édifice ultra-moderne; le champ d'aviation où le club réunit 50 avions particuliers; les groupes scolaires, le Reformatory (prison de l'Etat pouvant contenir 1.100 détenus que l'on rééduque et que l'on emploie à divers travaux). Nous y fûmes reçus à déjeuner et eûmes la surprise d'un excellent repas à la française, préparé par le chef. Enfin, la Maison des Vétérans où plusieurs centaines d'invalides de l'autre guerre vivent et travaillent.

Le lendemain de notre arrivée, Mgr BUSH et son coadjuteur, Mgr THIÉBAUT (Français d'origine et lecteur assidu de notre bulletin), nous firent l'honneur de nous recevoir de la façon la plus cordiale,



évoquant sans cesse des souvenirs de leur visite à Saint-Cloud, en 1922 et nous rappelant l'amitié qu'ils avaient tous deux pour le chanoine LECRAND. Nous fûmes touchés de la vénération qu'ils ont pour notre Saint et eûmes la certitude que, pas un seul jour pendant la guerre, ils ne nous avaient oubliés.

Nous visitâmes l'Orphelinat et d'immenses et vraiment magnifiques collèges : Saint-John's University, collège pour jeunes gens, doublé d'un séminaire et doté d'une bibliothèque extrêmement riche; Saint-Bénédict, collège pour jeunes filles, lui aussi luxueusement installé.

Le point culminant de notre réception fut un banquet, présidé par Mgr BUSH, au cours duquel le Mayor MURPHY me remit l'insigne des Guides Américaines. De mon côté, j'offris, au nom de la Ville de Saint-Cloud, l'écusson en or portant les armes de Saint-Cloud et au verso, une inscription gravée.

Au cours de ce banquet, j'eus encore occasion, comme je l'avais fait à Minneapolis, de parler de Saint-Cloud et aussi de la France.

Mg. BUSH me répondit et signala qu'il avait connu un certain WILSON, décédé au début du siècle et qui avait été amené à donner le nom de Saint-Cloud à la petite bourgade que lui et quelques autres avaient créée sur les bords du Mississipi. C'est ainsi que j'appris que ce WILSON était un grand lecteur d'œuvres françaises et qu'il s'intéressait particulièrement à l'époque napoléonienne; il avait remarqué l'importance que Saint-Cloud tenait dans les conversations de l'Empereur et avait noté qu'à chaque fois qu'un messenger, au cours de ses campagnes, venait de France lui apportant les nouvelles, l'Empereur l'accueillait aussitôt par ces mots : « Quoi de neuf à Saint-Cloud »; aussi, lorsqu'il avait voulu baptiser sa ville naissante, il avait proposé à ses camarades le nom de Saint-Cloud. Puis, une assez forte immigration allemande fit, qu'au bout d'un certain temps, les éléments germaniques avaient cru que le nom de Saint-Cloud venait du saint allemand Claudius; c'est alors que, fait probablement unique au monde, les habitants se réunirent et furent invités à choisir par un vote, le saint qu'ils préféraient. Notre Clodoald (Saint-Cloud), l'emporta.

A l'issue de cette soirée et après des chants français et américains de la chorale masculine de Saint-Cloud, notre petit film documentaire fut présenté et l'assistance sembla y prendre le plus grand intérêt.

Un autre soir, je fus reçu au Lion's Club, club genre Rotary, dont il existe une section dans chaque ville des Etats-Unis; là, à ma grande stupéfaction, un membre du club dit que voulant profiter de ma présence, il voulait consacrer quelques minutes à la justification de la présence en Grèce de l'armée américaine; il indiqua avec une connaissance parfaite de cette question particulière et des questions européennes en général, que c'était une garantie pour la paix et que si certains de ses concitoyens trouvaient que c'était un sacrifice financier, il valait la peine d'être fait, car la majorité des Américains se rendait compte que leur pays ne pouvait plus être isolationniste, que le monde rapetissé par les derniers progrès de l'aviation ne faisait qu'un.

Je ne pus m'empêcher de penser que si pareil état d'esprit avait existé il y a une dizaine d'années, la guerre si funeste de 1939 aurait certainement été évitée.

Je dois dire qu'au cours de ces différentes réceptions, la cordialité et la simplicité les plus grandes régnèrent, ce ne furent pas des banquets interminables, arrosés de libations copieuses, mais bien des réceptions de clubs, avec un seul plat et un dessert traditionnel, pas de vin, — malheureusement, le vin français est là-bas aussi rare que chez nous — de l'eau glacée, boisson habituelle de la grosse majorité des Américains.

La ville de Saint-Cloud, en dehors des édifices déjà nommés, possède deux beaux et importants cinémas.

La principale avenue s'appelle avenue Saint-Germain : c'est l'artère commerçante où se trouvent des succursales des principales grandes firmes américaines.

La partie centrale et comportant des maisons variant de trois à six étages, est assez limitée ; le reste de la ville est très étendu, car il n'y a pas de maisons à appartements, mais un nombre considérable de cottages, tous plus charmants les uns que les autres, beaucoup en bois, d'autres en briques, tous légers mais confortables, et semblant posés sur la verdure; il n'existe aucune séparation, pas même de haies, entre les différents jardins des maisons. Les trottoirs sont composés de dalles qui forment une allée au milieu de plates-bandes gazonnées; beaucoup d'avenues sont plantées d'arbres. L'ensemble donne une impression de propreté, d'harmonie, de calme et de fraîcheur. Sans doute, la ville est-elle plate et le Mississipi ne coule-t-il pas dans une vallée, mais plutôt dans une plaine; on n'y trouve donc pas le pittoresque des rues abruptes et des escaliers de notre Saint-Cloud, ni nos panoramas.



Nous restâmes jusqu'au dimanche matin et les adieux les plus touchants eurent lieu sur le terrain d'aviation où de nombreux amis et le Maire et Madame MURPHY nous accompagnèrent à un petit avion de tourisme qui devait nous ramener à Minneapolis d'où nous devons nous diriger vers les grands centres où m'appelaient mes affaires.

Le séjour à Saint-Cloud Minnesota était fini ! Mais nous remportons un souvenir inoubliable, la conviction d'avoir fait connaître un peu la France, de l'avoir aussi fait aimer et la certitude que nos rapports avec notre ville-sœur n'en resteraient pas là, mais venaient d'entrer dans une phase nouvelle; nos deux villes venaient de se rapprocher pour ne plus se quitter, et j'avais l'assurance du maire, M. MURPHY, que la ville de Saint-Cloud (France), aurait bientôt l'occasion et le plaisir de lui faire une réception digne de celle qu'il nous avait faite.

(28 Mai 1947).

Le Maire,

F. CHAVETON.

## La Colonie de Charbonnière

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que nous constatons l'intérêt que suscite la Colonie de Vacances Municipale de Charbonnière dans le public Clodoaldien.

Même la presse locale nous fait l'honneur de sa critique et nous préférons de beaucoup cette attitude à l'indifférence boudeuse que nous avons ressentie l'an dernier.

Nous n'avons jamais eu la prétention de réaliser, en aucun domaine, la perfection (qui donc prétendrait y atteindre ?) et les critiques qui sont formulées de ci de là, ne sont pas pour nous déplaire, encore faut-il qu'elles soient justifiées et faites de bonne foi par des gens pour qui la critique est un moyen de servir et d'aider l'aboutissement de telles ou telles réalisations.

Quoiqu'il en soit, et sans nous laisser en rien troubler par des observations plus ou moins bienveillantes, nous saurons gré à nos censeurs de nous fournir l'occasion de donner ici quelques renseignements complémentaires sur notre colonie de vacances.

Les prix de séjour demandés aux familles sont, nous dit-on, beaucoup trop élevés.

Alors qu'ils étaient échelonnés, l'année dernière, entre 36 et 80 francs par jour et par enfant, suivant la situation des parents, nous les avons portés cette année de 50 à 120 francs *moins la baisse de 10 %*, ce qui les ramène en réalité de 45 à 108 francs.

D'autre part, le barème des ressources familiales (non compris les allocations familiales), qui partait, en 1946, de 4.890 francs, a été remonté cette année à 10.000 francs.

Soutiendra-t-on que le prix de journée est trop élevé quand on saura que, rien que pour les dépenses de personnel, celles-ci ont été augmentées au cours de l'année, d'abord de 25 % en juillet 1946, puis, en janvier 1947, de l'attribution d'une indemnité provisionnelle allant, suivant l'importance des salaires, de 20 à 50 %.

Nous ne surprendrons personne en disant que, depuis l'an dernier, tous les articles de consommation ont augmenté dans des proportions sensibles. Nous en faisons tous l'expérience dans nos foyers et la Ville ne peut prétendre y échapper.

Remarquons, d'autre part, que les allocations familiales ont été légèrement relevées et sont passées de 36 francs pour le 2<sup>e</sup> enfant et 45 francs pour chacun des suivants, en 1946, à 41 francs et 62 francs cette année.

D'ailleurs, nous savons que nombre d'organismes qui font des colonies de vacances, ne demandent pas des prix de séjour inférieurs aux nôtres.

Nous ne croyons donc pas être trop exigeants en demandant aux familles les chiffres indiqués plus haut. Pour les familles ayant plus de deux enfants et dont les ressources n'excèdent pas 10.000 francs par mois, elles

n'atteignent pas ce qu'elles reçoivent au titre des allocations familiales, laissant ainsi une légère marge pour les frais inévitables qu'il y a lieu de prévoir, même pour l'enfant absent momentanément du foyer.

Mais une question d'argent ne peut priver un enfant d'un séjour à la campagne. Le Bureau de Bienfaisance (c'est sa mission), examinera avec bienveillance les demandes qui lui seront faites par les familles qui, par suite de circonstances exceptionnelles, se trouveront dans une situation difficile.

On nous oppose des tarifs extrêmement bas qui seraient pratiqués par certains organismes. Cela ne nous surprend pas et nous aurions pu, nous aussi, faire de même. Nous aurions pu, même, faire encore mieux et prévoir pour tous les enfants, la gratuité totale.

Mais, comme il faut bien, en fin de compte, que quelqu'un paye, le budget général s'en serait chargé et les contribuables auraient retrouvé cette dépense supplémentaire dans leur feuille de contributions.

Il nous a paru moins démagogique et moins paternaliste d'agir autrement.

Moins démagogique, car nous estimons qu'il est juste que ceux qui bénéficient d'un service, quel qu'il soit, en supportent la charge. Notre souci n'est pas de flatter l'électeur, mais de réaliser ce que nous croyons juste et raisonnable.

Moins paternaliste aussi, car ce serait du paternalisme, et le moins défendable de tous, que celui qui serait fait avec le budget communal au profit de pères de familles qui comprennent parfaitement qu'ils ont naturellement charge de leurs enfants et qui ne demandent pas qu'on leur fasse l'aumône, sous quelque forme que ce soit.

Il est bien évident que, quoi que l'on fasse, une partie des dépenses de la colonie doit être couverte par le budget communal. Cette fraction représente la participation de la collectivité à ce « bien commun » qui est la santé des enfants de Saint-Cloud.

Il est exact, d'autre part, que la ville reçoit une subvention du Département et de l'Etat, mais celle-ci ne représente pas, comme certains le prétendent, 35 francs par jour et par enfant, mais pour la part de l'Etat, 900 francs par enfant et pour 30 jours au plus, de sorte qu'un enfant qui reste à la colonie 60 jours, n'est subventionné que pour 900 francs, ce qui ramène la subvention à 15 francs par jour.

Pour la part du Département, elle est de 5 francs par enfant, pour 45 jours seulement.

Ajoutons que ces subventions sont celles dont nous avons bénéficié l'an dernier. Pour cette année, nous n'avons aucune certitude et une circulaire récente (Fédération des Œuvres Laïques de Vacances), nous dit que : « Le prix de journée doit être établi comme si la colonie ne devait recevoir aucune aide de l'Etat. »



Voici quelques mises au point qui nous paraissent utiles.

Encore une fois, nous remercions vivement tous ceux qui s'intéressent à notre Colonie de Vacances, même pour formuler à son sujet des critiques.

Nous croyons cependant pouvoir demander à chacun d'examiner la question en toute loyauté et bonne foi et nous avons tout lieu de penser que les prochaines vacances permettront de donner à nos enfants un séjour à Charbonnière qui leur laissera un souvenir aussi agréable et durable que celui que ramèneront, l'an dernier, nos jeunes colons.

---

## DEUX BONNES NOUVELLES

A l'Ecole du Centre. — Le dernier n° du *Bulletin Municipal* a informé ses lecteurs des conditions dans lesquelles une classe supplémentaire avait été mise en construction à l'Ecole de Garçons du Centre.

Nous sommes heureux d'annoncer que, bien qu'il reste encore quelques travaux extérieurs à terminer, cette classe a été mise à la disposition de M. le Directeur de l'Ecole du Centre et que les enfants ont pu y être admis, le vendredi 30 mai, jour de rentrée après les vacances de la Pentecôte.

Bien aérée, parfaitement éclairée par de grandes baies, les enfants seront là dans les meilleures conditions possibles.

Nous tenons à remercier le personnel municipal qui a mené à bien cette construction et qui a fait preuve d'un dévouement et d'une conscience professionnelle dont nous devons lui rendre hommage.

Grâce à ces efforts, nous pouvons sortir toute une classe d'enfants d'un local manifestement insuffisant, ne comportant pas le cube d'air réglementaire, mais qui avait dû être utilisé pendant la guerre, faute de mieux et non sans regrets.

**Consultations de nourrissons.** — Le local laissé libre par la classe transférée comme il est dit ci-dessus, est situé au rez-de-chaussée de la maison située 20, rue du Docteur-Desfossez, dans laquelle sont installés les services des Contributions.

Nous allons pouvoir réaliser un projet formulé depuis longtemps et y installer la consultation et la pesée des nourrissons qui a lieu actuellement dans des conditions inadaptées et inconfortables, à la Maison de la Culture, 26, rue Dailly.

Le local nouveau comportera une vaste salle d'attente, un cabinet pour le docteur et un bureau pour l'infirmière, lavabos, w.-c.

Situé au rez-de-chaussée, les mamans pourront y accéder avec leurs voitures d'enfants. En cas de mauvais temps, elles pourront garer celles-ci dans un hall voisin communiquant directement avec la salle d'attente.

Les travaux de nettoyage, peinture et aménagement vont être entrepris incessamment et nous pourrons, sous peu, annoncer le transfert de la consultation des nourrissons dans son nouveau local.

---

## La Fête des Mères

Quand paraîtra ce bulletin, la traditionnelle Fête des Mères aura eu lieu et nous en donnerons un compte rendu dans le prochain numéro.

Il est cependant nécessaire que, sans attendre, nous précisions ici quelques points qui paraissent nécessiter des explications.

La Fête des Mères est, bien entendu, le jour où doivent être honorées et fêtées toutes les mamans, c'est

la maternité qui est à l'honneur, le nombre d'enfants n'a pas à être pris, ici, en considération. Le dévouement des mamans, leur sacrifice s'exercent et se constatent aussi bien quand il s'agit d'un enfant que lorsqu'il s'agit de plusieurs. A toutes nous devons notre reconnaissance et nos hommages.

Nous sommes certainement tous d'accord sur ce point.

Mais quand il s'agit de déterminer sous quelle forme concrète vont pouvoir se manifester collectivement ces sentiments, il y a lieu alors de tenir compte des possibilités qui nous sont offertes.

Saint-Cloud, tout le monde le sait et le déplore, n'a pas de Salle de Fêtes qui permette de larges rassemblements. D'autre part, la salle de gymnastique, que nous avons utilisée les années précédentes, n'a pu l'être cette année, les Sociétés locales ayant demandé que cette salle ne soit plus distraite de l'usage auquel elle est destinée, en raison du trouble certain que causent toutes les transformations nécessaires pour l'utilisation à d'autres fins et de la gêne incontestable qui en résulte pour les exercices et entraînements sportifs scolaires ou autres.

Il nous a donc fallu nous contenter de la Salle des Mariages de la Mairie, mais nous voilà alors, en raison de l'exiguïté de cette salle, obligés de limiter le nombre des participants à la Fête des Mères. C'est ainsi que nous avons été amenés à inviter seulement, avec les mamans auxquelles est attribuée, cette année, la « Médaille des Mères Françaises », celles qui ont été décorées les années précédentes.

Nous voilà loin d'une Fête de toutes les Mères comme nous l'eussions désiré, mais encore une fois, nous sommes obligés, bien à regret, de nous limiter.

Certaines personnes nous ont exprimé leur surprise de ce que leur demande de Médaille, remise à la Mairie depuis plusieurs mois, n'ait donné lieu jusqu'à ce jour à aucun avis officiel, alors qu'elles estiment remplir toutes les conditions requises pour avoir droit à cette distinction.

Rappelons que les Médailles de la Famille Française sont attribuées par décret sur proposition du Ministre de la Population. La Mairie a transmis en temps voulu, à qui de droit, avec l'avis le plus favorable, les demandes qui lui ont été remises mais elle ne peut faire plus et elle doit attendre que l'autorité supérieure ait décidé.

Quant au goûter que nous étions si heureux d'offrir, à l'occasion de la Fête des Mères, aux mamans et à leurs enfants, il nous a fallu y renoncer, non seulement en raison du manque de place, mais parce que l'Administration nous a prudemment informés que nous ne devions compter, cette année, sur aucune possibilité de déblocage de denrées quelconques.

Il faut dire que nous avons profité, les années passées, de reliquats provenant de l'occupation... lesquels sont maintenant totalement épuisés.

Quoiqu'il en soit, et malgré l'impossibilité de donner à cette fête toute l'ampleur que nous aurions voulu lui donner, nous sommes persuadés que la cérémonie officielle qui aura lieu dimanche 8 juin, marquera cependant toute l'importance qu'il convient d'attacher à cette manifestation de la reconnaissance aux mamans de France, qui sont bien les « ouvrières de bonheur » dont la famille française a tant besoin.

Nous savons que les directeurs et directrices des écoles, instituteurs et institutrices, se sont donnés beaucoup de mal pour préparer d'excellents numéros. Nous les remercions vivement à l'avance et ne manqueront pas au prochain bulletin, de revenir sur cette question.

Une suggestion en terminant : Pourquoi les Associations familiales de Saint-Cloud ne s'entendraient-elles pas en vue de donner, l'an prochain, un caractère beau-



coup plus général à la Fête des Mères. Il ne doit pas être impossible de mettre sur pied, en s'y prenant suffisamment tôt, un programme populaire, à la réalisation duquel toute la population pourrait être associée.

La Municipalité verrait certainement d'un œil favorable un tel projet et ne manquerait pas d'aider dans toute la mesure du possible à sa réalisation.

---

## L'AIDE AUX MÈRES

Plusieurs fois déjà, le *Bulletin Municipal* a attiré l'attention de ses lecteurs sur le service d'« Aide aux Mères » qui tient une permanence à la Mairie (Service Social), tous les vendredis, de 10 heures à midi.

Nombreux sont les services rendus à des familles momentanément aux prises avec des difficultés particulières.

Bien souvent, les mamans, débordées par les charges familiales, exténuées par les soucis écrasants du foyer, ont besoin d'un « coup de main » « L'Aide aux Mères » vient à leur secours avec toute la discrétion nécessaire, avec, aussi, tout le dévouement de ses auxiliaires familiales.

Nous sommes heureux de signaler que, du mois de septembre 1946 au mois de mars 1947, 22 familles de Saint-Cloud ont été aidées et dépannées et que les Aides Familiales leur ont consacré 2.583 heures de travail.

Grâce à ce remarquable effort, dont nous ne saurions trop remercier les Aides Familiales, plusieurs mamans ont repris courage en face d'une tâche fort lourde et se sont trouvées même armées pour continuer leur œuvre de mères de familles, conscientes de la grandeur du devoir qui est le leur dans le foyer familial.

---

## La Maison des Jeunes

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de la Maison de la Jeunesse.

Un fait nouveau replace la question à l'ordre du jour et nous fournit l'occasion de nous en entretenir avec nos lecteurs.

Les différents groupements de jeunes viennent de constituer entre eux un « Comité de Coordination », dont le but est de créer entre tous les groupements, quelle que soit leur tendance, des liens de bonne entente pour l'étude des questions intéressant spécialement les jeunes, dans le but aussi de représenter les jeunes auprès des Pouvoirs Publics, spécialement de l'Autorité municipale et de poursuivre telle ou telle réalisation utile aux jeunes.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir ainsi régner entre tous les groupes de jeunes, une bonne harmonie.

Les groupes qui ont constitué ce Comité de Coordination sont les suivants :

Les Auberges de la Jeunesse, les Jeunesses Socialistes, La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine, La Jeunesse Etudiante Chrétienne, La Jeunesse Etudiante Chrétienne Féminine, La Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine, Les Cœurs Vaillants, Les Ames Vaillantes, Le Conseil Protestant de la Jeunesse, Les Eclaireurs Unionistes de France, Les Scouts de France, La Fédération Française des Eclaireurs, Les Guides de France, L'Union des Jeunesses Républicaines de France, L'Union des Jeunesses Féminines de France, Les Vaillants.

La plupart d'entre eux fréquentent régulièrement et depuis plus ou moins longtemps, la Maison de la

Jeunesse où ils disposent chacun d'un bureau qui leur est réservé pour l'exercice de leurs activités propres.

Des salles communes (salle de bal et de théâtre), sont à leur disposition.

Des salles de billard, de ping-pong et de jeux seront prêtes sous quelques jours.

La Bibliothèque Municipale et son salon de lecture leur sont ouverts.

Le nouvel appareil cinématographique peut être utilisé pour passer les films de leur choix.

Il est ainsi constitué tout un ensemble de services qui, nous le croyons, peuvent satisfaire toutes les exigences et qu'on trouverait difficilement ailleurs.

On comprendra que, pour que l'ordre règne dans la maison, et cela est indispensable pour le bien même de tous et de chacun, une direction est nécessaire. M. CHAVEGRAND, directeur de la Maison de l'Education Populaire est, en même temps, directeur de la Maison de la Jeunesse. Son autorité et sa large compétence lui permettent d'assurer cette direction de manière parfaitement compréhensive, en laissant aux groupements toute la liberté et l'indépendance compatibles avec la bonne tenue de la Maison.

Rappelons que la Maison de la Jeunesse est, ainsi qu'en a décidé le Conseil Municipal, un service municipal ouvert à tous les jeunes de plus de 14 ans et dont le directeur dépend directement de la Municipalité.

Depuis plus d'une année, les faits ont prouvé que cette formule était la meilleure, puisqu'elle a permis à la Maison de la Jeunesse d'accueillir tous les groupes qui en ont manifesté le désir et de mettre à leur disposition un ensemble de moyens dont ils ont usé largement, ce dont nous ne pouvons que les féliciter.

C'est pour nous une satisfaction de voir la Maison de la Jeunesse toujours plus fréquentée par tous les jeunes de Saint-Cloud qui doivent s'y sentir chez eux, de même que nous nous efforçons de faire que tous les Clodoaldiens se sentent « chez eux », à la Mairie, qui est bien notre « Maison Commune ».

---

## ACTIVITÉS DE LA MAISON DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

### Conférences

M. Albert DUCROcq, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et conseiller technique de l'Aéronautique Française, a fait, le 2 mai, comme nous l'avions annoncé dans notre dernier bulletin, une conférence sur *la Navigation Interplanétaire, réalité de demain*.

M. Albert DUCROcq a bien voulu nous adresser le résumé suivant de son intéressante conférence.

A l'heure actuelle, on peut encore envelopper d'une auréole de mystère, la navigation interplanétaire. Pourtant, la science est là, qui nous a bel et bien déjà fourni avec le moteur à réaction, la clé des randonnées interaérales. Le procédé de Jules VERNE, imaginant un canon souterrain de 300 mètres de long envoyant vers la lune un boulet habité à une vitesse supérieure à la vitesse de libération (11 km-seconde), était inacceptable, car d'une part, la chaleur dégagée par frottement contre l'atmosphère aurait immédiatement volatilisé le boulet, et d'autre part, le boulet en question, en admettant qu'il soit arrivé à bon port, n'aurait jamais pu revenir sur la terre.

Au contraire, le moteur à réaction permet de propulser un appareil dans le vide absolu, si étrange que cela puisse paraître à première vue. Le principe théorique sur lequel il repose est d'ailleurs connu depuis fort longtemps, le phénomène étant identique au fameux mouvement de recul des armes à feu : une mitrailleuse qui dans le vide enverrait ses projectiles dans une certaine direction, ressentirait « par réaction » une force tendant à la propulser en sens opposé. Là est tout le secret du moteur à réaction. Il suffit d'imaginer dans les espaces interplanétaires une tuyère éjectant n'importe quoi pour que l'appareil dont elle est solidaire se dirige en sens opposé. Et dès lors, il y a, même en l'absence de toute atmosphère, possibilité d'accélérer ou de ralentir à son gré, possibilité de se diriger à droite ou à gauche, de corriger la trajectoire, de revenir en arrière si on le désire, tout cela, simplement en orientant la tuyère d'échappement en sens contraire de celui où l'on veut aller.



Ce ne sont d'ailleurs plus de simples vues théoriques. Ces dernières années nous ont, avec le V-2, la A-9 et les récents appareils américains ultra-stratosphériques Northrop XS-3, montré qu'effectivement, on pouvait, avec la propulsion par réaction, se mouvoir et se diriger à volonté aussi loin qu'on le désire au-delà de notre atmosphère.

Ce qui nous limite pour la réalisation d'un voyage tel que terre-lune, c'est uniquement la question de la trop grande quantité de combustible qu'il faudrait emmener. En effet, dans tous les appareils jusqu'ici réalisés, la provision de combustible logeable à bord, assurait tout juste la marche du moteur pendant un petit nombre de minutes ! Pour un voyage interplanétaire, on a alors le choix entre deux modes de solutions : ou bien emmener des réservoirs géants larguables (en fait, il s'agira comme dans le projet américain actuellement en voie de réalisation, d'une série de fusées de plus en plus petites, se propulsant successivement), ou bien utiliser un combustible plus puissant, c'est-à-dire capable pour une même masse de nous débiter une quantité d'énergie beaucoup plus grande. Et on a déjà deviné que l'énergie atomique était là pour nous permettre effectivement la réalisation d'un moteur d'astronef. Disons alors, en un mot, qu'il s'agirait de prendre comme combustible le plutonium et de le « fissurer » par des « neutrons » ; les noyaux sont en effet animés de vitesse de plusieurs milliers de kilomètres à la seconde, soit quelque mille fois plus grandes que ce que les combustibles usuels nous permettent de réaliser...

Où irons-nous ? Mais partout dans le système solaire et plus tard dans les autres systèmes. A l'ère de l'expansion de l'homme à travers la terre, ère qui est maintenant révolue, va automatiquement succéder l'expansion de l'homme à travers l'univers tout entier. Et les explorations des planètes dans les années ou dans les décades à venir, offrira à l'humanité un champ d'activité quasi infini en même temps qu'une jeunesse, apparemment venue trop tard sur un monde où il n'y a plus rien à découvrir, trouvera enfin matière à satisfaire son goût du risque et sa soif innée d'aventure. Evidemment, la planète Mars, très probablement couverte de végétation et aussi de vie, sera, cela va sans dire, l'objectif n° 1 de nos randonnées interaérales.

Et cette ère interplanétaire est vraisemblablement toute proche. C'est dans un petit nombre de mois seulement que les Américains comptent envoyer sur la lune une fusée robot, munie d'un poste de radio qui nous transmettra les « impressions de voyage » et la construction d'astronefs transportant des hommes vers les autres mondes avec tout l'équipement désirable (et le billet de retour) ne sera ensuite qu'une question de temps. Puisse la France être le plus tôt possible dotée d'un véritable Centre National de Recherches Astronautiques, afin de s'associer à la plus grande aventure de tous les temps.

Le 27 mai, M. André MERCIER, ingénieur des Arts et Manufactures, nous a fait part, dans une causerie très documentée, de ses « Impressions et souvenirs de voyage au Pays des Pharaons ».

Chargé, en janvier dernier, d'une mission officielle en Egypte, M. André MERCIER a eu le loisir d'étudier ce pays au triple point de vue agricole, industriel et historique.

Chacun sait que la vallée du Nil est extrêmement fertile. On y cultive le blé, l'orge le riz et le millet. Mais c'est surtout le coton et la canne à sucre qui sont les cultures dominantes. En 1938, l'exportation du coton s'élevait déjà à 29.000.000 de livres égyptiennes. Une usine magnifique, avec une cité ouvrière de 800 logements, un réfectoire de 2.000 couverts, une cité-magasin, un hôpital, un stade, etc., a été érigée à Kafr-el-Dawar, sous la direction d'un Egyptien sortant de l'Ecole Centrale de Paris. Quant à la canne à sucre, sa production atteignait, en 1944, 2.600.000 tonnes.

L'Egypte ne possède ni forêt ni arbre forestier, mais des arbres fruitiers en abondance : dattiers, orangers, citronniers, bananiers, figuiers, manguiers, oliviers, gayaviers, vigne.

Pour développer toutes ces cultures, de vastes travaux d'irrigation ont été entrepris. A l'heure actuelle, on compte 20.000 kilomètres de canaux et 7.000 kilomètres de drains.

L'industrialisation intérieure du pays est à l'ordre du jour. C'est qu'en effet, l'industrie égyptienne a devant elle tout le marché du Proche-Orient. Malheureusement, le sous-sol égyptien n'a pas livré, jusqu'à présent, de nombreuses richesses minières. L'exploitation se limite pour l'instant au pétrole dont deux raffineries, installées à Suez, fournissent 1.500.000 tonnes par an. Deux gisements de phosphates donnent 400.000 tonnes. Une saline, située à l'est de Port-Saïd, fournit 300.000 tonnes de sel ; les salines du lac Mariout et des lacs Wadi-Natron, livrent 100.000 tonnes de sel de cuisine et 7.000 tonnes de carbonate et de sulfate de soude. L'industrie chimique (acide sulfurique, chlorhydrique, soufre, savon, allumettes), tend à se développer en même temps que certaines industries du verre. L'usine de Jassine à Choubrah, fabrique 60.000 verres de lampe par jour. (Les Egyptiens s'éclairaient, en majorité avec le pétrole). L'industrie

du ciment est représentée par deux belles usines et l'industrie mécanique par de nombreux petits ateliers d'ajustage.

L'Egypte manque de main-d'œuvre spécialisée. Aussi, la mission dont faisait partie M. André MERCIER a-t-elle entrepris des démarches auprès de certaines écoles techniques et commerciales françaises, pour aider à l'envoi de jeunes français en Egypte et pour favoriser la venue des Egyptiens dans notre pays.

Dans la troisième partie de sa conférence, M. André MERCIER refait avec ses auditeurs ses visites au Musée du Caire, à la tombe de Toutankhamon, dont le nom signifie « La vie d'Amon est belle », aux ruines de Thèbes, à la vallée des rois et aux pyramides de Sakkarat. Il fournit maints intéressants détails appuyés par des photographies. Et, chemin faisant, il raconte la délicieuse anecdote suivante, qui caractérise admirablement le calme des Egyptiens :

Frappé de voir de nombreux Egyptiens égrener un chapelet spécial en ambre au cours d'une conversation, M. André MERCIER demanda à l'un de ses amis égyptiens la raison de cette coutume. L'ami lui répondit : « Quand tu me lasses par l'abondance de tes paroles ou que tu m'ennuies, j'égrene mon chapelet pour ne pas somnoler et quand tu m'irrites par des exposés, je fais de même pour ne pas me courroucer et te dire des paroles désagréables. »

Le 4 juin, M. le Médecin-Commandant BROCH a fait, sous l'égide du Centre de Saint-Cloud de l'Union Nationale des Intellectuels, un très intéressant exposé sur « La Pénicilline ». Nous reviendrons sur cette conférence dans notre prochain numéro.

Le 11 juin, à 21 heures, M. Yves MARTEL, ancien metteur en scène et directeur artistique, évoquera *Les origines du Cinéma*.

Le 17 juin, à 20 h. 45, M. BONNEFOUS, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe de la S. N. C. F., ancien élève de l'Ecole des Sciences Politiques, fera, sous l'égide de l'U. N. I., en collaboration avec le Centre Syndical de Saint-Cloud, une conférence sur *L'Histoire du Chemin de Fer, de sa naissance à nos jours*, avec projection d'un film documentaire.

## Théâtre

Les 3 et 4 mai, l'Ecole Communale de Jeunes Filles de Montretout, dirigée par Mme BRIQUET, a donné deux magnifiques représentations. Des ensembles chorégraphiques et des chants ont recueilli les applaudissements chaleureux d'une salle bondée et enthousiaste.

Les 10 et 11 mai, les Anciennes Elèves du Lycée de Jeunes Filles ont magistralement interprété *Un Caprice*, d'Alfred DE MUSSET. Un numéro de danse rythmique obtint également un grand succès.

## Bals

La J. I. C. F. (Jeunesse Indépendante Catholique Française), avait organisé, le 17 mai, une soirée dansante, brillamment réussie. Plus de 200 danseurs et danseuses se pressèrent dans les salons de la Maison.

Les Anciens Elèves des Ecoles Communales ont également donné deux charmantes soirées dansantes.

## Bibliothèque Municipale

Les livres suivants sont désormais à la disposition des lecteurs :

### Série B - Religion et Vie Religieuse :

DE LA CHEVASNERIE R. : <i>Monette et ses Pauvres</i> .....	15.000
HEUZEU Jules-Philippe : <i>Blandine</i> .....	50.008
PEGUY Charles : <i>Saints de France</i> .....	50.006
SANSON R. P. : <i>Marie-Madeleine, celle qui a beaucoup aimé</i>	50.005
ZELLER René : <i>Une Mère dans le Cloître</i> .....	50.004
XXX : <i>La Légende Dorée au-delà des Mers</i> .....	50.007

### Série C - Philosophie :

Généralités :	
Comte AUCUSTE : <i>Œuvres choisies</i> .....	50.039
JACQUIN Robert : <i>Lettres métaphysiques</i> .....	50.041
MARCEL Gabriel : <i>La métaphysique de Royce</i> .....	50.035
MERLEAU Ponty : <i>Phénoménologie de la perception</i> .....	15.025
PARAIN Brice : <i>Recherches sur la nature et les fonctions du langage</i> .....	15.024

### Sociologie :

GUILLEMIN Henri : <i>Lamartine et la Question Sociale</i> .....	60.001
---	--------

### Economie politique :

ARAGON : <i>L'Homme communiste</i> .....	70.001
— <i>Nations ou Fédéralisme</i> .....	70.004

### Série E - Sciences générales et appliquées :



Médecine :	
CHAMPY : <i>La Vie cellulaire</i> .....	65.003
MAURY E. A. et MARQUERITE : <i>Radiesthésie et médecine</i> ..	65.002
WOOG Paul : <i>Le cancer</i> .....	65.001
Série D - Sports :	
BORDEAUX Henry : <i>Aventures en montagne</i> .....	80.004
ENCEL Claire, Eliane : <i>Le Mont-Blanc</i> .....	80.003
IRVING R. L. G. : <i>Dix grandes Montagnes</i> .....	80.001
KUGY Julius : <i>Révélation de la Montagne</i> .....	80.002
Série G - Beaux-Arts :	
CARCO Francis : <i>Bohème d'artiste</i> .....	80.033
LEFRANÇOIS Pillion, Louise : <i>L'Esprit de la Cathédrale</i> ..	80.035
LEIBOWITS René : <i>Schoenberg et son Ecole</i> .....	80.032
MAILLET Abbé : <i>Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois</i> ..	80.034
Série H - Histoire :	
Mémoires :	
PASTEUR : <i>Correspondance</i> .....	39.106
Histoire de France :	
BESSAN-MASSNET : <i>La France après la Terreur, 1795-1799</i>	64.119
LOT Ferdinand : <i>La Gaule</i> .....	64.118
MABILE DE PONCHEVILLE : <i>Scènes et tableaux de la Restauration</i>	27.152
Sainte Claire DEVILLE : <i>La Commune de l'An II</i> .....	64.120
Histoire des Pays étrangers :	
BOUTERON Marcel : <i>Pologne romantique</i> .....	73.051
MASSIS Henri : <i>Découverte de la Russie</i> .....	73.049
MAUROIS André : <i>Histoire d'Angleterre</i> .....	73.050
Biographies :	
BRION Marcel : <i>Catherine Cornaro, reine de Chypre</i> .....	85.177
COLOMB Georges : <i>Vercingétorix</i> .....	85.175
ENID MC LEOD : <i>Héloïse</i> .....	45.075
ESTAILLEUR Chanteraine : <i>Ab el Kader - L'Europe et l'Islam au XIX<sup>e</sup> siècle</i> .....	85.185
JACOB Louis : <i>Fabre d'Eglantine</i> .....	85.178
JAMMES Francis : <i>Lavigerie</i> .....	85.076
KUNSTLER Charles : <i>Fersen et son secret</i> .....	45.077
LE BRETON GRANDMAISON : <i>Pierre Nicole</i> .....	85.176
RALPH Roeder : <i>Savonarole</i> .....	85.180
SHEARING Joseph : <i>Charlotte Corday, 1768-1793</i> .....	45.076
SCHMITZ Yves : <i>Guillaume I<sup>er</sup> et la Belgique</i> .....	45.078
VALLENTIN Antonia : <i>Mirabeau dans la Révolution</i> .....	85.184
VICHNIAC Marc : <i>Lénine</i> .....	85.182
— Jacques Perard.....	85.183
Guerre de 1939-1945 :	
SOMERSET DE CHAIR : <i>Le Tapis Doré - Au pays des mille et une nuits</i> .....	92.026
KENNETH Edwards R. N. : <i>L'Opération Neptune</i> .....	34.033
GALTIER-BOISSIERE : <i>Mon Journal dans la drôle de Paix</i> ..	95.019
LAPIE Pierre-Olivier : <i>Les Déserts de l'Action</i> .....	95.023
LYAUTEY Pierre : <i>La Campagne de France, 1944-1945</i> ..	95.024
MALHERBE Henry : <i>La Flamme au Poing</i> .....	95.018
MERTENS et POINDESSAULT : <i>Rawa-Ruska</i> .....	95.014
WETTLIN Margaret : <i>Sur les routes russes</i> .....	95.025
Série K - Géographie, voyages :	
FARRÈRE Claude : <i>Méditerranée</i> .....	57.007
ILINE : <i>Les Montagnes et les Hommes</i> .....	57.005
JOLLE Georges : <i>L'U. R. S. S. La terre et les hommes</i> ..	21.004
DE MEGYERY Ella : <i>A la découverte de Budapest</i> .....	57.006
ROBEQUAIN Charles : <i>Le Monde Malais</i> .....	21.006
ROUCH J. : <i>La Méditerranée</i> .....	57.008
Série L - Littérature - Essais littéraires - Poésies - Divers :	
D'ANNUNZIO : <i>D'Annunzio à Georges Hérelle (correspond.)</i>	50.045
BATAILLE G. : <i>Le Coupable</i> .....	85.004
BOUTANG et PINGAUD : <i>Sartre est-il un possédé ?</i> .....	50.055
COUPPEY Madeleine : <i>Chansons pour moi (poésies)</i> .....	20.002
DESCAVES L. : <i>Deux amis : Huysmans et l'abbé Mugnier</i> ..	50.049
DIGEON Claude : <i>Le dernier visage de Flaubert</i> .....	50.043
DUBOIS-DUMÉE : <i>Solitude de Péguy</i> .....	50.056
GEORGES Michel M. : <i>En jardinant avec Bergson</i> .....	50.039
JAMMES Francis : <i>Champêtres et méditations</i> .....	85.003
LÉVY Louis : <i>Anthologie de Jean Jaurès</i> .....	50.046
LUDWIG Emil : <i>Goethe, histoire d'un homme</i> .....	50.050
MARTINEAU René : <i>Autour de J. K. Huysmans</i> .....	50.057
MASCAGNI Pauline : <i>Initiation à Paul Valéry</i> .....	50.040
MAURIAI Claude : <i>Malraux ou le Mal du Héros</i> .....	50.048
MAURIAI François : <i>La Vie et la Mort d'un Poète : André Lafon</i>	50.042
MAUROIS André : <i>Sept visages de l'Amour</i> .....	50.058
PETER René : <i>La Vie Secrète de l'Académie Française</i> ..	50.052
SECRETAIN Roger : <i>Quand montait l'Orage</i> .....	85.000
SENÉCHAL Christian : <i>Les grands courants de la Littérature Française Contemporaine</i> .....	50.047
XXX. : <i>Suites françaises</i> .....	85.001
—	85.002

Série M - Romans - Contes et Nouvelles :	
ASSANOV : <i>Terre d'Oural</i> .....	50.378
ABOUT Edmond : <i>Tolla</i> .....	50.442
ALPERINE Paul : <i>L'Amazone de Juarez</i> .....	50.458
ARAGON : <i>Les Cloches de Bâle</i> .....	50.454
AUSTEN Jane : <i>Persuasion</i> .....	50.477
BARCLAY Florence : <i>La Châtelaine de Shenstone</i> .....	50.524
— <i>Les Dames Blanches de Worcester</i> ..	50.444
BARJAVEL : <i>Tarendol</i> .....	50.398
DE BARONCELLI Jean : <i>Le Disgracié</i> .....	50.523
BAUMANN Emile : <i>Abel et Cain</i> .....	50.046
BAZIN René : <i>Magnificat</i> .....	50.525
DE BEAUVOIR Simone : <i>Tous les Hommes sont mortels</i> ..	50.452
BENOIT Pierre : <i>Seigneur, j'ai tout prévu</i> .....	50.460
BERNANOS Georges : <i>Monsieur Ouine</i> .....	50.514
BIRMINGHAM G. A. : <i>Les Fugitifs</i> .....	50.419
BLANC Julien : <i>Confusion des peines</i> .....	50.450
— <i>Joyeux, fais ton fourbi</i> .....	50.445
BORDEAUX Henry : <i>Sibylle où le dernier amour</i> .....	50.516
BOUIEFF Boris : <i>Ambassade aux ténèbres</i> .....	50.521
BROMFIELD Louis : <i>La Mousson</i> .....	50.385
BUCLINE Jena : <i>Fabrique d'Hommes</i> .....	50.397
BUCK Pearl : <i>La Terre Chinoise</i> .....	50.399
BURTON Miles : <i>Le Secret de High Elersham</i> .....	50.435
CARCO Francis : <i>Palace Egypte</i> .....	50.431
CARR John Dickson : <i>A la Vie, à la Mort</i> .....	50.456
CATROUX Diomède : <i>Thomas, l'Incrédule</i> .....	50.478
CELLI Rose : <i>Isola</i> .....	50.438
CENDRARS Blaise : <i>La Main Coupée</i> .....	50.479
CHASSERAU H. : <i>Les Ligneaux</i> .....	50.334
CHENEVIÈRE : <i>Les Captives</i> .....	50.482
DANINOS P. : <i>Eurique et Améropé</i> .....	50.380
DARTOIS Yves : <i>Le Hameau dans les sables</i> .....	50.513
DELAFIELD E. M. : <i>Faute de grives</i> .....	50.437
DELARUE MARDRUS : <i>Le Roi des reflets</i> .....	50.473
DORMANDI Laszlo : <i>Fievre tropicale</i> .....	50.469
DUHAMEL Georges : <i>Confession de minuit</i> .....	50.408
DURTAIN Luc : <i>Navire sans Pilote</i> .....	50.481
DUTHEIL H. : <i>Les Puits empoisonnés</i> .....	50.417
DE LA FALAISE Rayliane : <i>Caraja... Kou</i> .....	50.437
FIEL Marthe : <i>Sylvie</i> .....	50.517
FRAPIE Léon : <i>La Vedette à l'Ecole</i> .....	50.475
FRISON-ROCHE : <i>Premier de Cordée</i> .....	50.470
GAILLARD Robert : <i>Aux Fontaines de la Mort</i> .....	50.467
GIDE André : <i>La Symphonie Pastorale</i> .....	50.400
GILBERT Marion : <i>Le Joug</i> .....	50.432
GIONO Jean : <i>Batailles dans la Montagne</i> .....	50.451
GIONO Jean : <i>Triomphe de la Vie</i> .....	50.449
GORBATOV Boris : <i>Les Indomptés</i> .....	50.433
GOURDON Pierre : <i>La Légende du Donjon</i> .....	50.441
Govi Georges : <i>Sang Russe</i> .....	50.446
GREY Zane : <i>Cœurs d'Amérique</i> .....	50.490
GUÏREC Jean : <i>La Maison au bord du Monde</i> .....	50.471
HAMON M. : <i>La Nuit de Midi</i> .....	50.377
HICHENS : <i>Son Double</i> .....	50.418
HUGHES Langston : <i>Histoires de Blancs</i> .....	50.389
KAMENOVA Anna : <i>Le Pêché d'Haritina</i> .....	50.439
KAREL Kapek : <i>Hordubal</i> .....	50.457
KOESTLER Arthur : <i>Croisade sans Croix</i> .....	50.392
KULLER Jo van Ammers : <i>La famille Quist</i> .....	50.396
DE LACRETÈLLE J. : <i>Le Pour et le Contre</i> .....	50.466
LARSEN J. Anker : <i>La Pierre Philosophale</i> .....	50.405
LASKI Margharita : <i>L'Amour et les Nouveaux Pauvres</i> ..	50.434
LHANCE Pierre : <i>Mirentchu</i> .....	50.443
LORCA Frederico Garcia : <i>Noces de Sang - Yenna</i> .....	50.404
LUDWIG Emil : <i>Quatuor</i> .....	50.388
MAC ORLAN Pierre : <i>La Maison du Retour Ecœurant</i> .....	50.463
MAGALI : <i>Monsieur Dominique</i> .....	50.518
MALAPARTE : <i>Kaputt</i> .....	50.443
MARGERIT : <i>Phénix</i> .....	50.402
MARYAN : <i>Guénola</i> .....	50.440
MAUGHAM Somerset : <i>La Femme dans la Jungle</i> .....	50.433
MAURIAI François : <i>Trois récits</i> .....	50.515
MILLE Pierre : <i>L'Homme qui ne savait pas dire non</i> .....	50.416
MILLET Raymond : <i>L'Anier du Luxembourg</i> .....	50.414
MARINO MORETTE : <i>La Veuve Fioravanti</i> .....	50.520
MORCAN Claude : <i>Le Poids du Monde</i> .....	50.393
DE LA MORT Noël : <i>Les Oies au Paradis</i> .....	50.476
NEMIROVSKY Irène : <i>Les Biens de ce Monde</i> .....	50.522
PAGNOL Marcel : <i>César - Fanny - Marius</i> .....	50.462
PALAZZESCHI Aldo : <i>Les Sœurs Materassi</i> .....	50.434
PEGUY Charles : <i>Eve</i> .....	50.435
PEYRE Joseph : <i>Matterhorn</i> .....	50.407
POE Edgar Allen : <i>Contes de Mystères et d'Epouvante</i> ..	50.394
ROCHE Sylvain : <i>Réseau Indigo</i> .....	50.447
ROSNY Jeanne : <i>Le Destin de Marin Lafaille</i> .....	50.489
ROTH Joseph : <i>Les Fausses Mesures</i> .....	50.383
SAINT ANGE : <i>Le Songe d'une Nuit d'Hiver</i> .....	50.461
SCOTT FITZGERALD : <i>Gatsby le Magnifique</i> .....	50.465
SEIGNOLLE Claude : <i>Le Rond des Sorciers</i> .....	50.430
SEUPHOR Michel : <i>Les Evasions d'Olivier Trickmansholm</i>	50.474



SIMENON : <i>Le Port des Brumes</i> .....	50.453
HOWARD SPRING : <i>Des faits précis</i> .....	50.455
STEFANSSON Thorsteinn : <i>La Vallée</i> .....	50.464
SUE Eugène : <i>Le Juif Errant</i> .....	50.337
TCHERKOV : <i>Le Moine Noir</i> .....	50.336
TEFFI Nadine : <i>La Lumière des Humbles</i> .....	50.390
TIBLY Franck : <i>Pleasure Beach</i> .....	50.463
TOURMANIANTZ : <i>Thérèse et l'Ange Noir</i> .....	50.483
DE TRESSUS P. : <i>Le Prisonnier de Pavie</i> .....	50.406
TWAIN Marc : <i>Contes Choisis</i> .....	50.480
VAN DER MEERSCH : <i>Pêcheurs d'Hommes</i> .....	50.379
VERCEL Roger : <i>Sous le Pied de l'Archange</i> .....	50.436
VERCORS : <i>Le Silence de la Mer</i> .....	50.231
— <i>La Marche à l'Etoile</i> .....	50.232
VIEL Robert : <i>Le Maras s'étendait vers l'Est</i> .....	50.382
VILLETARD Pierre : <i>John chez les Cigales</i> .....	50.413
VINCENT Raymonde : <i>Campagne</i> .....	50.395
WAUGH Evelyn : <i>Conduite Scandaleuse</i> .....	50.391
WEBB Mary : <i>Le Renarde</i> .....	50.381
WODLI G. : <i>L'Aurore</i> .....	50.401
WOLF P. R. : <i>L'Homme au Bois Dormant</i> .....	50.415
XXX. : <i>Les Œuvres Libres n° 15</i> .....	50.403
— — — <i>n° 16</i> .....	50.472
— — — <i>ns 17</i> .....	50.519
XXX. : <i>Le Milieu du Siècle</i> .....	50.459

Série O - Bibliothèque de la Jeunesse :

COLLODI : <i>Les Aventures de Pinocchio</i> .....	50.049
COOPER Fenimore : <i>Le Dernier des Mohicans</i> .....	50.093
CURWOOD J. A. : <i>Les Cœurs les plus farouches</i> .....	50.042
DACHS : <i>Traon-Ar-Rhum</i> .....	50.096
DEVAUX P. : <i>Les Derniers Miracles de la Science</i> .....	50.052
DIVIN Marguerite : <i>Contes et Légendes de l'Égypte ancienne</i> .....	50.075
DUMAS Alexandre : <i>Le Capitaine Pamphile</i> .....	50.094
DUVAL Julie : <i>Contes et Légendes de Pologne</i> .....	50.071
GARNIER C. M. : <i>Contes et Légendes du Pays d'Irlande</i> .....	50.073
GAUTHIER Théophile : <i>Le Capitaine Fracasse</i> .....	50.045
GYP : <i>Un Trio turbulent</i> .....	50.044
JANLO O. : <i>Vivons Joyeux</i> .....	50.051
JAULGONNE : <i>Hô du Canoë</i> .....	50.050
JAULGONNE : <i>J'ai fait trois fois le Tour du Monde</i> .....	50.055
JOLY R. : <i>Jouets et Jeux d'Antan</i> .....	50.052
KESSEL Joseph : <i>Vent de Sable</i> .....	50.048
LONDON Jack : <i>Belliou-la-Fumée</i> .....	50.043
MARTIN M. M. : <i>Contes de Chevalerie</i> .....	50.058
MOREAU L. G. : <i>Marins du Grand Roy</i> .....	50.054
NOEL A. : <i>Patrouille dans la Nuit</i> .....	50.060
NORTINES B. : <i>Contes et Légendes du Pays Roumain</i> .....	50.072
ORVIETO Laura : <i>Légendes du Monde Grec et Barbare</i> .....	50.074
PAOLINI Michel : <i>Gibier à Poil</i> .....	50.097
PEISSON Edouard : <i>L'Aigle de Mer</i> .....	50.047
POE Edgar : <i>Aventures d'Arthur Gordon Pym</i> .....	50.095
QUINEL et de MONTGON : <i>Contes et Légendes de la Mer et des Marins</i> .....	50.076
ROTHLEY Roger : <i>Au Monde Etrange des Poissons</i> .....	50.056
SAND George : <i>La Petite Fadette</i> .....	50.046
SANDEAU Jules : <i>La Roche aux Mouettes</i> .....	50.092
SCOTT Walter : <i>Contes fantastiques</i> .....	50.091
SEGUR (Contesse de) : <i>Le Général Dourakine</i> .....	50.041
STUBEN : <i>L'Etoile Rayonnante</i> .....	50.061
VALIEREY Gisèle : <i>Episodes et Récits Bibliques</i> .....	50.070
VERNE Jules : <i>L'Épave du « Cynthia »</i> .....	50.040
— <i>L'Etoile du Sud</i> .....	50.039
— <i>Un Capitaine de 15 ans</i> .....	50.037
— — — — —.....	50.033
— — — — —.....	50.036
— <i>Une Ville Flottante</i> .....	50.035
— <i>L'École des Robinssons</i> .....	50.034
— <i>Le Château des Carpathes</i> .....	50.034
— <i>Le Superbe Orénoque</i> .....	50.033
— <i>Un Drame en Livonie</i> .....	50.032

## Don à la Bibliothèque Municipale

Un de nos concitoyens, M. François CERS, demeurant 72, rue Henri-Regnault, a fait don à la Bibliothèque Municipale, de deux volumes reliés sous le titre *Henri Regnault* et marqués 1 et 2 aux initiales B. L.

Le volume 1 contient, d'une part, la correspondance d'Henri REGNAULT, peintre, tombé glorieusement devant l'ennemi, le 19 janvier 1871, à la bataille de Buzenval, d'autre part, sa vie et son œuvre.

Le volume 2 a trait à Henri REGNAULT, 1843-1871, par Henri BAILLIÈRE.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. François CERS qui s'intéresse tout particulièrement à l'histoire de Saint-Cloud.

## COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ

Dans sa dernière réunion, la Commission s'est préoccupée de différentes questions intéressant des demandes de « magasins témoins ».

Il lui a été signalé que plusieurs commerçants chez lesquels des contrôles avaient été effectués, ont manifesté qu'ils n'avaient aucun élément précis et officiel leur permettant de déterminer le prix de vente de leurs articles.

Il est rappelé que le *Bulletin Officiel* est à la disposition de tous, à la Mairie (7<sup>e</sup> bureau).

## Ravitaillement et Rationnement

### CHARBON

#### 1° Distribution de titres spéciaux de charbon aux enfants, vieillards et mutilés.

Il est rappelé qu'une distribution de titres spéciaux de charbon a lieu à la Mairie, Service du Ravitaillement, de 9 h. à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Ces titres spéciaux d'un modèle n° 7, donnent droit au total à 100 kilos de charbon, boulets ou briquettes de lignite. Ils intéressent les consommateurs des catégories ci-après :

1°) Enfants nés après le 1<sup>er</sup> novembre 1941;

2°) Personnes âgées de plus de 69 ans, c'est-à-dire nées avant le 1<sup>er</sup> avril 1878, à l'exception toutefois de celles qui vivent en communauté dans des établissements recevant normalement des attributions de charbon pour le chauffage collectif (maisons de retraite, asiles de vieillards, etc...);

3°) Grands mutilés pensionnés à 100 % et plus qui reçoivent déjà, à ce titre, des attributions de charbon.

### Pièces justificatives

Pour obtenir le titre n° 7 indiqué ci-dessus, les intéressés ou leurs ayants-droit devront présenter leur carte d'alimentation, ainsi qu'une pièce officielle, mentionnant l'indication de leur date de naissance.

Les mutilés devront présenter les pièces justificatives d'usage.

Ce titre spécial de charbon sera remis en échange du coupon n° 12 prélevé sur la feuille semestrielle de coupon de la carte d'alimentation.

Aucun coupon détaché par avance ne sera accepté.

**Très important.** — Les bénéficiaires de ces titres devront, dans un délai maximum de 15 jours, à partir de la date de distribution, déposer leur inscription chez un négociant de leur choix.

L'attribution accordée sera livrée en totalité ou partiellement, selon les disponibilités du fournisseur, mais elle devra être réalisée en totalité avant le 1<sup>er</sup> octobre 1947.



En cas de livraisons échelonnées, il ne pourra être procédé au cours de celles-ci à un échange de fournisseur.

2° **Délivrance d'un bon d'attribution exceptionnelle de charbon contre remise d'un coupon combustible de la carte de grossesse.**

Dans le mois qui précède la date probable de la naissance d'un enfant, la future maman peut demander à la Mairie, Service du Ravitaillement, un bon d'attribution exceptionnelle de charbon contre remise du coupon « combustible » de la carte de grossesse.

Si la naissance doit avoir lieu en été (avril à octobre inclus), il sera délivré un bon d'attribution exceptionnelle de 50 kilos.

Ce bon sera de 100 kilos si la naissance doit avoir lieu en hiver (novembre à mars).

Aucun abattement ne sera plus effectué sur le titre de charbon, modèle n° 5, qui est délivré à la naissance de l'enfant, même si l'accouchement a lieu dans une clinique ou dans une maternité.

3° **Délivrance d'un bon de charbon en faveur des opérés et blessés graves traités à domicile (besoins de traitements).**

Sur présentation d'un certificat médical délivré par le docteur traitant, il sera remis par la Mairie, Service du Ravitaillement, pendant tous les mois de l'année, aux opérés et blessés graves traités à domicile, un bon de charbon donnant droit à :

— 25 kilos, en principe non renouvelable, si la durée des soins nécessaires (pansements, lavages, etc.), est inférieure à huit jours.

— 50 kilos, si la durée des soins est supérieure à 8 jours.

## CHAUSSURES

### Remise de coupon d'achat de chaussures « Usage-ville »

#### Nouveau ticket de contrôle

A dater du 1<sup>er</sup> mai, les tickets-lettres C3 des cartes « J », modèle 1944-1945 et C des cartes « H » et « F » 1944-1945, deviennent sans valeur et ne seront plus prélevés sur ces cartes au moment de la remise des coupons d'achat de chaussures.

A partir de cette même date, le ticket-lettre AP des cartes de textiles « J » et « A », modèle 1946, sera seul prélevé par le Service du Ravitaillement à l'occasion de la remise du coupon d'achat de chaussures « Usage-ville », délivré aux consommateurs au moment de leur anniversaire.

Il est précisé que cette modification dans la réglementation n'ouvre pas un droit nouveau aux consommateurs, la dotation individuelle restant de un coupon d'achat de chaussures « Usage-ville » par an.

#### Chaussures « Usage-ville » pour femmes enceintes

A partir du 1<sup>er</sup> mai également, les femmes enceintes peuvent percevoir un coupon de chaussures « Usage-ville » contre prélèvement du ticket « A » de la carte de grossesse.

Cette attribution est un droit supplémentaire ouvert aux femmes enceintes qui conservent leur attribution

normale du coupon « Usage-ville » lors de leur anniversaire, contre remise du ticket-lettre « AP » de leur carte de textiles.

## ARTICLES MENAGERS

### 1°) Articles de ménage en aluminium : vente libre

La vente des articles de ménage en aluminium est désormais de vente libre.

### 2°) Articles de ménage en faïence

a) Les bols en faïence sont en vente libre à tous les stades de la production et de la distribution;

b) La liste des articles de faïence à usage ménager dont la vente est subordonnée à la remise de titres de répartition remis par la Mairie ou de tickets-lettres de la carte de textiles, est fixée comme suit :

— Assiettes plates, creuses, calotés, à dessert.

— Pots (autres que ceux de toilette).

— Plats, saladiers, soupières, tasses, soucoupes, cafetières, théières, sucriers (de toutes formes et de toutes tailles);

c) Sont valables, jusqu'à nouvel avis, pour l'achat de tous les articles contingentés, quel que soit leur poids unitaire :

1° Sur les cartes modèle 1946 de textile des catégories L, B, E, J, et A;

— Les tickets-lettres AG et AH pour chacun 750 gr.

— Le ticket-lettre AD pour 2.000 grammes;

2° Sur les cartes de textiles de la catégorie « M », délivrées aux jeunes ménages, les tickets-lettres MA, MB, MC, MD, ME, MF, MG, MH et MI, pour chacun 3 kilos (soit 27 kilos);

### 3°) Articles de ménage en métaux ferreux

La vente des poubelles est désormais faite sans remise de bons.

Aucune modification n'est apportée au rationnement des autres articles en métaux ferreux.

## DISTRIBUTION DES CARTES DE CHARBON POUR LA SAISON 1947-1948

Le Maire informe ses concitoyens que la distribution des nouvelles cartes de charbon pour la saison 1947-1948, aura lieu à la Mairie, salle des Sociétés, aux jours et heures indiqués ci-après :

Les 14, 16, 17, 18 et 19 juin : entre 9 heures et 12 heures et entre 14 heures et 17 heures.

### Conditions de délivrance de la nouvelle carte de charbon

Cette nouvelle carte sera délivrée aux chefs de famille ou de ménage :

a) Sur présentation des deux dernières quittances de loyer;

b) Contre remise, pour la carte de « chauffage » et « chauffage-cuisine » du coupon n° 37 de la feuille semestrielle des cartes individuelles d'alimentation de tous les membres constituant le foyer.

### Attribution de cartes supplémentaires

Pour les cartes de « chauffage-cuisine », seront considérés comme un foyer de deux personnes et comme tels recevront une carte d'un foyer de deux personnes,



les consommateurs vivant seuls, appartenant au moins à l'une des catégories suivantes, sans cumul :

- Titulaires de la carte d'alimentation « V ».
- Veuves de guerre, titulaires soit d'un titre de pension, soit d'un titre de décès.
- Foyers de disparus, sur présentation d'un certificat de disparition, ou de présumée disparition, délivré par le Secrétariat général des Anciens Combattants, Service Central d'Etat Civil.
- Foyers de déportés, morts ou disparus en Allemagne, sur présentation d'un certificat de décès ou de disparition, délivré par le Bureau National des Recherches, 83, avenue Foch, à Paris.
- Ascendant d'un prisonnier ou d'un militaire mort pour la France ou disparu au cours de la guerre, d'un déporté mort ou disparu en Allemagne, sur présentation, dans chacun des cas, des mêmes pièces que ci-dessus.

Pour les familles très nombreuses, comportant au moins 9 enfants, des attributions supplémentaires seront délivrées sur présentation d'un livret de famille ou bulletin de naissance des enfants.

**TRES IMPORTANT.** — Lors de l'inscription, les négociants en charbon devront, obligatoirement, laisser entre les mains de leurs clients, le volet nominatif que comporte sa carte de charbon.

Les titulaires des cartes de charbon pourront bénéficier d'une bonification fixée à 50 % s'ils acceptent que la totalité de leur allocation de combustible leur soit livrée en boulets.

Cette bonification est réservée aux bénéficiaires des cartes de charbon des foyers domestiques.

Elle ne sera pas applicable aux titulaires d'autres titres d'approvisionnement en charbon.

Aucune livraison de coke de gaz ou de coke métallurgique ne sera faite aux titulaires des cartes de charbon 1947-1948 pour le chauffage ou pour la cuisine.

### ATTRIBUTION DE PNEUS ET DE CARBURANT EN FAVEUR DES COMMERÇANTS DE SAINT-CLOUD

Plusieurs commerçants ont signalé à la Municipalité les difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir des pneus ainsi que le carburant nécessaires au fonctionnement de leur véhicule. Chaque fois, des interventions ont été faites, tant auprès des services intéressés des Ponts et Chaussées que des services du Ravitaillement général, mais sans qu'un résultat satisfaisant soit obtenu.

Nous portons à la connaissance des commerçants de Saint-Cloud, la lettre qui vient d'être adressée à ce sujet par le Maire à M. le Préfet de Seine-et-Oise. Nous espérons que nos doléances seront entendues des pouvoirs publics et qu'une amélioration à la situation actuelle sera apportée.

3 Juin 1947.

*Le Maire de la Ville de Saint-Cloud  
à Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise  
Cabinet Préfecture, Versailles*

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les commerçants de ma commune pour obtenir des pneus ainsi que le carburant nécessaire au fonctionnement normal du ou des véhicules qu'ils possèdent et qui leur sont indispensables pour l'exploitation de leur entreprise.

Je suis intervenu, à plusieurs reprises, auprès du service intéressé des Ponts et Chaussées et des services du ravitaillement général, à Versailles, en faveur de différents commerçants, et j'ai appris qu'il fallait plus d'un an pour qu'une demande de pneu reçoive satisfaction, encore n'est-il délivré qu'un pneu et une chambre à air. A cette cadence, il faut donc quatre ans pour qu'un commerçant puisse équiper ou rééquiper son véhicule en pneumatiques, à moins qu'il ne consente à en acheter au marché noir à dix ou quinze fois leur valeur.

En ce qui concerne le carburant, la situation n'est pas meilleure. Un commerçant qui a besoin de 150 litres d'essence par mois pour assurer la bonne marche de son exploitation, n'en reçoit que 50 ou 70 litres et doit, s'il veut faire vivre son commerce, acheter le complément au marché noir.

Etant donné que l'on trouve à ce marché anormal des pneus et du carburant, ceci laisse supposer qu'il en existe, et je ne comprends pas pourquoi les attributions ne sont pas plus élevées.

Je vous serais, en conséquence, très obligé de vouloir bien examiner cette question et intervenir si besoin est auprès de l'autorité supérieure compétente pour qu'une amélioration sensible soit apportée au plus tôt.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

*Le Maire,  
F. CHAVETON.*

### APERÇU DÉMOGRAPHIQUE

Pour répondre au désir souvent exprimé, en particulier par les jeunes gens qui fréquentent les établissements d'enseignement, de posséder des renseignements exacts d'ordre statistique sur l'évolution de la population à Saint-Cloud, nous publions ci-dessous un tableau comparatif établi selon les données des recensements de 1936 et de 1946.

	RECENSEMENT 1936	RECENSEMENT 1946
— Population municipale.....	16.071	17.068
a) Français .....	14.472	16.263
b) Etrangers .....	1.599	805
— Variation de la population en valeur absolue.....		+ 997
— Variation de la population en valeur relative.....		+ 6,2 %
— Population comptée à part:		
a) Français .....	526	485
b) Etrangers .....		61(1)
— Population totale.....	16.597	17.624
— Nombre de ménages.....	5.428	5.690
— Nombre de maisons.....	2.188	2.207
— Nombre de naissances (enfants vivants).....	341	869
— Nombre de décès.....	244	194
— Nombre d'électeurs inscrits selon la liste électorale...		EN 1939      EN 1946
		3.990      10.178(1)

(1) Dans la population, comptée à part, figurent notamment les militaires (caserne Sully), les élèves de l'École Normale Supérieure, les pensionnaires de l'hospice Lelégard.

(2) Les militaires alliés qui se trouvaient encore à Saint-Cloud.

(3) Extension du collège électoral par le droit de vote accordé aux femmes.

Notons tout d'abord que si la population municipale en dix ans, a accusé une progression voisine de 1.000 habitants, ce chiffre est en réalité beaucoup plus élevé puisqu'actuellement le comptage des cartes d'alimenta-



tion fait apparaître que Saint-Cloud atteint et même dépasse quelque peu 18.000 habitants domiciliés dans la localité.

Cette différence entre le chiffre du recensement officiel et le total réel de notre population, s'explique par la date même du recensement (mars 1946), date à laquelle nombre de propriétés étaient encore sous réquisition alliée et qui ont été, depuis cette époque, réhabitées par les propriétaires ou louées.

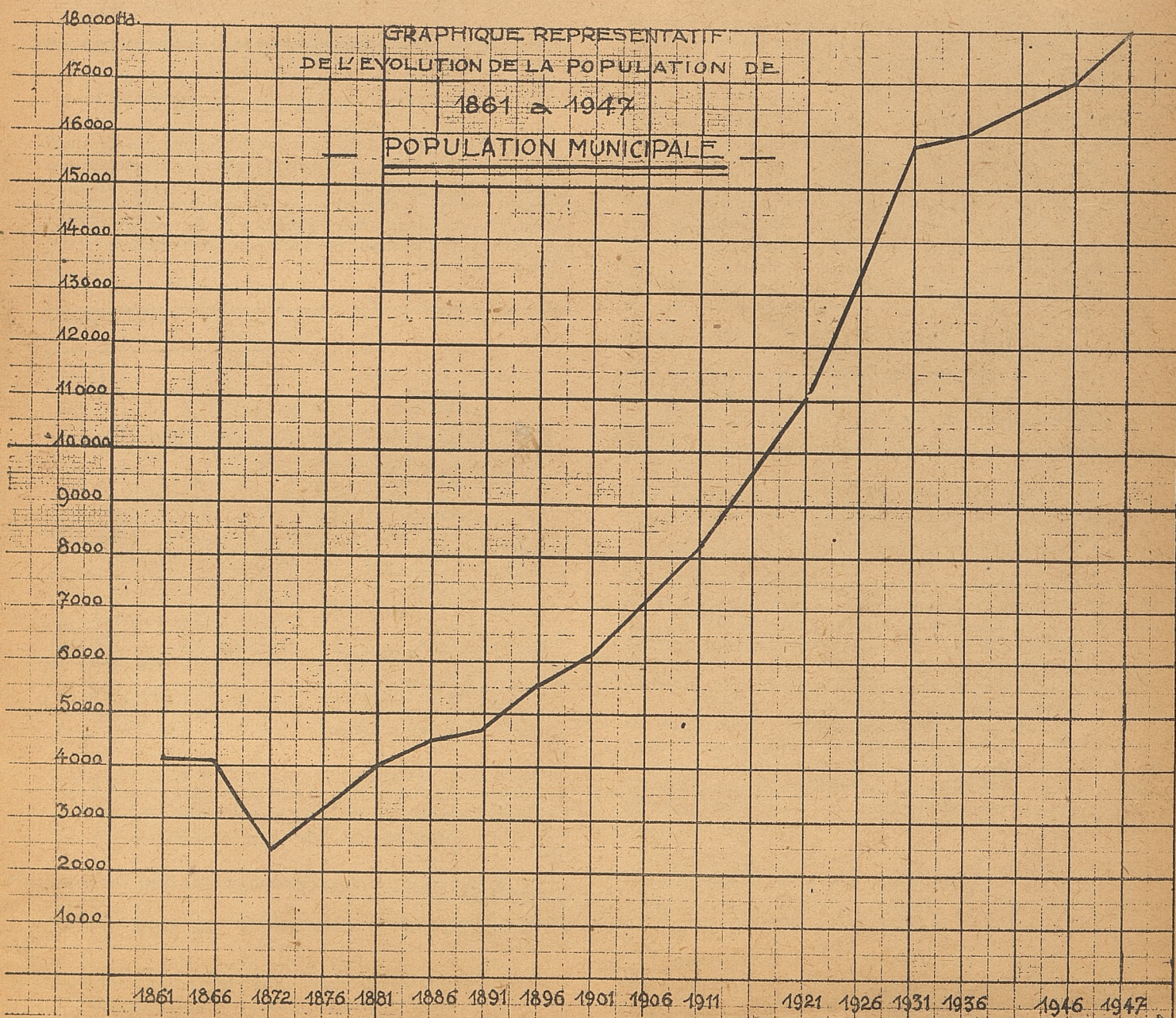
L'accroissement notable de la population est le résultat du fait que notre ville n'a pas été sinistrée, alors que les communes voisines l'étaient (Boulogne, Sèvres, Suresnes). Cet accroissement est d'un pourcentage nettement supérieur à celui du département de Seine-et-Oise (0,2 %). La population française subissait pendant la même période, une régression de 3,3 % dans son ensemble.

Une autre constatation s'impose, celle de la diminution considérable de la population étrangère qui est

de 50 %, alors que dans toute la France, cette diminution pourtant très importante n'est que de 31,9 %. Cela est dû, en grande partie, au fait que Saint-Cloud, zone résidentielle par excellence, comptait parmi sa population étrangère, nombre de directeurs de firmes américaines, anglaises ou... allemandes et qui, par suite de la rupture des relations commerciales internationales, ne se sont pas réinstallés avec leur famille en France.

La courbe des naissances s'inscrit en hausse considérable depuis 1944 et les déclarations du premier trimestre 1947, laissent prévoir que cette année, l'enregistrement des naissances sera encore nettement supérieur aux chiffres des meilleures moyennes de la période 1920-1939. Ces éléments doivent être toutefois corrigés, en tenant compte que sur 100 naissances déclarées, du fait de la maternité de l'hôpital, il n'y a que 30 enfants nés de parents domiciliés dans la commune.

Fait notable également, le fléchissement sensible du nombre des décès.





## CONTRIBUTIONS DIRECTES ET ASSIMILÉES

### RÉPARTITION DES COTISATIONS ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE (Modification des avertissements)

Dans notre numéro 15 du 10 février 1947, nous avons donné connaissance à nos concitoyens du vœu émis par le Conseil Municipal, tendant au rétablissement sur les feuilles d'impôts des deux colonnes indiquant la répartition du montant des cotisations entre le département et la commune.

M. le Directeur des Contributions Directes du département, saisi de la question par M. le Préfet de Seine-et-Oise, a fait parvenir à ce dernier la lettre suivante :

Par lettre du 9 avril 1945, vous avez bien voulu me communiquer pour avis un vœu du Conseil Municipal de Saint-Cloud, tendant au rétablissement, sur les avertissement concernant les anciennes contributions directes, de la répartition du montant des cotisations entre le département et la commune.

L'article 357 du Code général des Impôts Directs, relatif à la contenance des avertissements, précisait que ces derniers devaient mentionner les parts respectives de l'Etat, du département et des communes, mais l'article 5 de la loi du 10 août 1943, a supprimé cette obligation et, depuis 1944, les avertissements n'indiquent plus que le total par cote des sommes à acquitter.

Toutefois, les contribuables gardent la possibilité de déterminer les parts revenant au département et à la commune, soit par la consultation du tableau-affiche, modèle 2168, déposé à la Mairie du lieu de l'imposition, soit en s'adressant au percepteur qui est en mesure de fournir les indications nécessaires, lesquelles figurent sur la feuille de tête des rôles généraux.

Signé : (Illisiblement).

Nous regrettons vivement les restrictions apportées en cette matière par une loi de 1943 et invitons ceux de nos concitoyens que la question intéresserait, à s'adresser à M. le Receveur-Percepteur de Saint-Cloud, qui leur donnera toutes indications utiles.

Nous allons maintenant demander à ce que cette loi de 1943 soit modifiée, car nous persistons à penser qu'il est désirable que le contribuable sache à quoi s'en tenir sur la somme qu'il doit payer au titre des anciennes contributions directes et assimilées, sans qu'il soit nécessaire pour lui de demander des explications aux agents de l'Administration.

## TOURISME AMÉRICAIN EN FRANCE

En vue d'orienter le tourisme américain qui, en 1948, sera particulièrement important, il nous est demandé de rechercher des personnes de la localité, parlant couramment anglais, et qui seraient susceptibles de guider des excursionnistes.

Nous demandons donc aux personnes intéressées de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie, 2<sup>e</sup> bureau, dès réception du présent bulletin. La liste qui sera établie sera communiquée aux services européens du *New-York Herald Tribune*.

## INAUGURATION

C'est une cérémonie bien émouvante qui s'est déroulée le 24 mai, à 11 heures, devant le n° 70 du boulevard Sénard.

Il s'agissait de l'inauguration d'une plaque de marbre apposée sur la maison où naquit le Commandant Gilbert NORMAN, de l'armée britannique, exécuté par les Alle-

mands au camp de Mauthausen, le 6 septembre 1944.

Au cours de la cérémonie, placée sous la présidence de M. A. DUFF-COOPER, ambassadeur de Grande-Bretagne, prirent successivement la parole pour rappeler le courage et l'héroïsme du jeune héros et apporter à sa famille les témoignages de sincère sympathie qu'elle mérite, M. le Président de la Chambre de Commerce Anglaise de Paris; M. SCHREDER, Maire-Adjoint de Saint-Cloud; un Professeur du collège de Suresnes que fréquenta le jeune Gilbert NORMAN et M. l'Ambassadeur DUFF-COOPER.

MM. SCHREDER et ROLLIN, adjoints, présentèrent à nos concitoyens M. et M<sup>me</sup> Maurice NORMAN, les condoléances du Conseil Municipal et déposèrent devant la plaque une raquette de fleurs en hommage de reconnaissance.

Dans un geste plein de délicatesse, M. et M<sup>me</sup> NORMAN ont fait déposer au Monument aux Morts, place de la Mairie, les fleurs offertes à la mémoire de leur fils.

## La Manifestation du 11 Mai 1947

Pour le second anniversaire de l'Armistice, le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud avait tenu à organiser une manifestation sortant du cadre habituel, tout en lui conservant sa dignité. La Municipalité s'était jointe au Comité d'Entente, afin de donner à cette journée le plus d'éclat possible.

Le matin, en présence de la Municipalité et d'une délégation des Associations d'Anciens Combattants, déportés politiques, anciens prisonniers, réfractaires et maquisards, des gerbes de fleurs ont été déposées au monument aux morts par le Comité d'Entente, la Municipalité, les réfractaires et maquisards et par des Sociétés locales, à la mémoire des victimes de la guerre. Une minute de silence permit à chacun de se recueillir. En sa sobriété, ce court moment passé rendait les paroles inutiles.

L'après-midi était consacré à la joie. Le Comité d'Entente avait décidé de placer cette fête sous le signe de la Renaissance Française.

Après les terribles années passées, au moment où notre patrie est diminuée, il faut se tourner vers l'avenir qui doit nous donner des raisons d'espérer. Il faut se tourner vers la jeunesse.

Avant de commencer la partie artistique, M. HOUEL, président du Comité d'Entente et M. MONSEL, adjoint au Maire, remplaçant ce dernier, absent, prononcèrent des allocutions.

Les numéros qui se sont succédés sur la scène, installée sur les marches de la Mairie, ont été très réussis et ont vivement intéressés les spectateurs qui manifestèrent leur contentement par des applaudissements fréquents et nourris.

L'Union de la Jeunesse Républicaine de France, dans les poèmes d'Aragon et d'Eluard, a chanté avec beaucoup de sentiment la liberté retrouvée.

Le Groupe Scolaire du Centre a présenté une sélection de ses élèves : les garçons, sous la direction de M. LETURGEZ, nous ont donné un bel exemple de force et de discipline; les jeunes filles, dirigées par M<sup>me</sup> MURAT, dans leurs tuniques blanches, ont dansé avec grâce, ensemble et malgré le temps peu clémente.

Intercalé entre ces deux numéros, un chœur fort bien réglé, a vanté les beautés de notre pays.

Qu'elle était émouvante cette jeune fille du lycée,



dans un poème d'Aragon et comme elle préparait la place du mouvement laïque des Auberges de Jeunesse qui, simplement, comme ils le font autour du feu de camp, ont chanté leurs chants pleins de verve et de dynamisme.

Enfin, pour terminer, c'est le Groupe des Ecoles de Filles de Montretout qui nous a présenté les contes de Perrault.

M<sup>me</sup> PICARD, qui a écrit le livret de cette petite revue, a réglé là un spectacle de choix. Dans l'assemblée, tous étaient unanimes pour louer la qualité de la présentation, l'aisance des petites actrices et le dévouement du personnel enseignant.

Espérons que nous reverrons bientôt toute notre jeunesse clodoaldienne au cours d'une fête prochaine et remercions-les pour l'aide qu'ils ont apportée aux Anciens Combattants de 14-18 et 39-45.

Le soir, un bal public, organisé par la Municipalité, place de la Mairie, clôtura cette soirée. Au cours du bal, les nombreuses personnes rassemblées sur la place applaudirent deux vedettes bien connues : le chansonnier Raymond BOUR, dans ses œuvres, et la fantaisiste Georgette PLAN, dans son répertoire.

---

## AVIS ET COMMUNIQUES

### AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES LAIQUES DE SAINT-CLOUD

Les 3 et 4 mai derniers, dans la salle de la Maison de la Culture, Populaire, les élèves de l'École des Filles de Montretout donnaient sous les auspices de l'Amicale, une fête au profit de l'œuvre des pupilles des écoles publiques de Seine-et-Oise.

Le programme, entièrement réalisé avec le concours des fillettes de l'école, ne prêtait à aucune critique. En première partie, nous avons singulièrement goûté la fantaisie villageoise *Guenillon*, dirigée par Mme LERURCEZ, dont l'heureuse réussite du « Voyage des Provinces Françaises » de l'an dernier, nous a fait regretter qu'elle n'ait pas assuré une partie plus importante de la séance.

Nous avons aussi revu avec plaisir la *Noce à Toinette*, jouée déjà plusieurs fois, mais qui ne perd pas de son agrément. Quant aux mouvements de gymnastique rythmique, exécutés par les « grandes », le manque de place n'en a pas permis le plein épanouissement bien qu'ils aient été minutieusement réglés.

En prologue de la seconde partie, une fantaisie, dansée sur la musique du *Beau Danube Bleu*, création personnelle de deux jeunes filles qui nous ont paru posséder déjà une technique assurée.

Enfin, nous n'aurions garde d'omettre de citer *La Revue des Contes de Perrault*, réalisation qui a étonné les plus difficiles des spectateurs. Toutes ces fillettes (près d'une centaine), costumées à ravir, jouant avec aisance, sachant leur rôle à la perfection, nous ont concrétisé ces beaux contes français qui, de *Cendrillon* à *La Belle au Bois Dormant*, ont enchanté notre enfance.

Cette revue était dirigée par Mme PICARD, remarquable animatrice, au sens artistique le plus fin, qui a montré les dons les plus divers, qu'il s'agisse de régler les danses ou de composer ces charmants scénarii.

Nous tenons à remercier également Mme MARIE et notre ami GOURDON qui ont assuré l'accompagnement, ainsi que toutes les institutrices de l'École de Montretout qui, à des titres divers, ont contribué à la parfaite réussite de cette fête.

\*\*

### CHEZ LES PRISONNIERS DE GUERRE

La section de Saint-Cloud est heureuse d'annoncer que notre camarade Albert DUCHESNE, président de l'Association Départementale de Seine-et-Oise et membre du bureau de notre Association, vient d'être, par décret en date du 17 mai 1947, élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre exceptionnel, en raison des actes de résistance accomplis pendant sa captivité. Le bureau, à l'issue de sa dernière réunion, a tenu à adresser ses sincères félicitations à notre ami DUCHESNE au nom de tous nos camarades de Saint-Cloud.

Rassemblement des anciens prisonniers de guerre le 29 juin, pour la défense des revendications.

## CINÉ-CLUB DE SAINT-CLOUD

### PROGRAMME DU MOIS DE JUIN

Le 10 juin : *Un jour aux Courses* avec les Marx Brothers, en version originale. (Un muet, un parlant).

Le 24 juin : *La Croisière Jaune*, mission HARDT-AUDOUIN-DUBREUIL. Documentaire

\*\*

### LE BAL DE L'U. N. C.

Le samedi 10 mai s'est déroulé dans la Salle des Mariages de la Mairie, le Bal de la Victoire, organisé par la Section de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Cloud. Pendant toute la nuit jusqu'à l'aube, anciens combattants des deux guerres, jeunes gens et jeunes filles de Saint-Cloud passèrent d'agréables moments et dansèrent au son d'un orchestre endiablé. Au cours de cette manifestation, la Section de l'U. N. C. a élu sa « Madelon » en la personne de Mlle Bernadette CADOT, entourée de ses demoiselles d'honneur : Mlle CHEMIN et Mlle BLÉRIOT. Toutes trois ont conquis l'admiration de toute l'assistance par la grâce et le charme de leurs vingt ans.

Le bal de l'U. N. C., dont le succès a dépassé les espérances, aura lieu désormais chaque année.

Tous les anciens combattants et tous les Clodoaldiens, amateurs de danse, en retiendront la date comme celle d'une manifestation d'élégance et de bon ton et... où l'on s'amuse.

Camarades anciens combattants, la permanence de notre section se tient à la Mairie, le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois. Nous nous tenons toujours à votre disposition. Venez nous voir.

\*\*

### ASSOCIATION AMICALE DES MUTILÉS VICTIMES DE LA GUERRE

et Anciens Combattants de la Région des Alpes  
et de la Région Parisienne

#### SECTION DE SAINT-CLOUD

Permanence : 3, rue Gounod, le dimanche, de 10 heures à midi

Un nombre de mutilés, d'invalides, de pensionnés, ne font pas valoir ou perdent leurs droits à pension parce qu'ils ignorent ou négligent ceux-ci.

Beaucoup de prisonniers, de déportés, ont la conviction que les visites médicales obligatoires qu'ils ont passées depuis leur libération, entraînent automatiquement droit à pension; il n'en est rien : il faut que la demande de pension soit adressée au Centre de Réforme par les intéressés. Ceux-ci doivent donc nous demander tous conseils à ce sujet.

D'autre part, plus de 50 % des pensionnés ont été sous-estimés lors de leur première commission de réforme ou leur état s'est aggravé depuis. Qu'ils soient pensionnés définitifs ou temporaires, ils ont la possibilité de se mettre en instance de révision en aggravation, qu'ils viennent consulter notre service technique et médical, qui leur indiquera ce qu'il faut faire.

Prisonniers, déportés, anciens combattants 14-18 et 39-40, venez nous trouver !

Il y a permanence tous les dimanches, ou vous trouverez tous renseignements utiles concernant vos droits à pension d'invalidité, d'A. C., veuves, d'orphelins d'après-guerre, etc...

---

### AVIS

Madame CADROUIL, sage-femme et directrice de la Clinique de la rue de la Porte-Jaune, a quitté définitivement Saint-Cloud, nous prie de faire connaître sa nouvelle adresse :

Madame CADROUIL, villa Ker Armen, Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord).



# Histoire de Saint-Cloud

## Le Château de Saint-Cloud sous la Révolution

1791 - 1799

Après le dernier séjour de Louis XVI et de Marie-Antoinette, en 1790, livré aux seuls soins du régisseur et du garde-meuble du château qui veillèrent avec diligence à son entretien, le château de Saint-Cloud ne fut point trop exposé au vandalisme révolutionnaire; il fut également sauvegardé, grâce à la clairvoyance de certains commissaires du peuple intelligents qui, sans se laisser aveugler par leur passion à faire disparaître tout ce qui se rattachait à la royauté, virent, au contraire, dans ce domaine, un bien national digne d'être non seulement préservé mais encore entretenu avec art pour le consacrer aux plaisirs et aux délassements du peuple de Paris.

Aucun fait saillant ni d'importance capitale sur la marche des événements révolutionnaires ne surgit à Saint-Cloud sous la Révolution jusqu'au 18 Brumaire. Aux yeux de tous, de la municipalité, de l'armée, des comités parisiens, le château royal fut considéré comme un réservoir inépuisable où chacun puisera pour les besoins de sa cause. Ce sont tantôt des lits, des matelas et des couvertures, tantôt tous les objets en cuivre, baignoires, bassinoires, chandeliers. Puis, à partir de 1794, l'ameublement du château sera destiné à décorer le Muséum des Arts de Paris ou à meubler les grandes résidences administratives.

L'acte le plus important concernant le domaine de « Monsieur », fut en mai 1794, le décret de la Convention Nationale du 16 floréal an II qui, sur le rapport de Couthon, spécifiait que les « maisons et jardins de Saint-Cloud seront conservés et entretenus aux frais de la République pour servir aux jouissances du peuple et former des établissements utiles à l'agriculture et aux arts », décret d'une portée considérable qui assurera l'intégrité d'un domaine constitué petit à petit par des achats successifs et dont l'unité risquait fort d'être compromise par des ventes à l'encan. Une affiche, possédée par la Bibliothèque Marmottan, conserve le texte de ce document capital pour l'histoire du domaine de « Monsieur ». Le château a d'ailleurs changé de nom: Ce patronyme trop clérical pour des oreilles révolutionnaires, a été mué en « Pont-la-Montagne » et on ne parle plus que du « ci-devant château » ou de la « maison nationale ». Néanmoins, malgré le décret du 16 floréal, la vente du mobilier s'effectuait en même temps que le garde-meuble de Paris choisissait un grand nombre de meubles de toutes espèces afin de satisfaire aux demandes continuelles dont il était harcelé. La commission des revenus nationaux alla même jusqu'à réclamer l'envoi des réverbères provenant de Saint-Cloud et destinés à orner divers embellissements de Paris.

Cependant, les principaux salons, galeries, antichambres, furent remeublés tant bien que mal par le préposé au garde-meuble du château pour y recevoir le public « toujours avide de contempler les riches sculptures et les superbes peintures du célèbre Mignard ». On émit même le vœu de confier le mobilier restant à un tapissier afin d'en assurer l'entretien.

Périodiquement, le problème de la vente de partie ou totalité du parc se posait. Heureusement, il se trouva des avocats énergiques pour défendre cette partie du

patrimoine national contre la convoitise des spéculateurs. Le Comité d'Agriculture, sous la direction duquel avait été placé le domaine, sut préserver les arbres du parc des destructions projetées et en mars 1797, éleva une vigoureuse protestation contre des propositions de vente qui avaient circulé. Pourtant, en mai 1798, on se décida non pas à vendre mais à louer le domaine à des particuliers, à raison de 16.000 francs par an, cependant qu'un commissaire nommé par le gouvernement (mais payé par les preneurs), devait surveiller l'exécution des clauses du bail et s'occuper de la conservation des bâtiments, parc, jardins et dépendances. Quant aux locataires, c'étaient en quelque sorte des marchands forains à qui on donnait l'autorisation de vendre des comestibles, de donner des fêtes, d'organiser des exercices militaires, des jeux gymniques et tous les autres divertissements publics. Les preneurs avaient la faculté de construire des cirques, manèges, boutiques, guinguettes, salles de spectacle, etc..., avaient le droit de louer des chaises, mais par contre, ne pouvaient jouir d'aucun revenu tel que grains, légumes, herbages, ni bois mort, lesquels demeuraient expressément réservés. D'autre part, les locataires étaient obligés de fournir en sus du prix de location, une somme de 12.000 francs pour les réparations nécessaires au château et étaient tenus à l'entretien des eaux, allées, arbres, palissades. Ce bail, qui fut signé le 15 mai 1798, était de trois ans, mais quelques mois plus tard, en janvier 1799, les locataires furent dépossédés de leur location pour n'avoir satisfait à aucune des conditions prescrites. Cette résiliation sauva sans doute le domaine, car dans quel état serait-il sorti après un séjour prolongé de ces forains ?

En janvier 99, on se décida à nommer un architecte (1), préposé à la restauration du domaine de Saint-Cloud. Dans un rapport envoyé au Ministre de l'Intérieur, il ne cache pas l'état de délabrement du mobilier, en particulier celui du salon de jeu qui était fort beau et « présentement fort passé ». Une des rares choses qui fut restée intacte, étaient les glaces; on en comptait encore quarante, au tain, de très grandes dimensions. Le pavillon de Breteuil subit le sort commun : un détachement de l'armée y étant passé, incendia et brisa une partie des boiseries et des parquets pour se chauffer, enleva les serrures et commit mille autres dégradations. Les rapports de l'architecte Maréchaux ne restèrent pas sans effet; en mai, il reçut l'ordre de procéder aux réparations urgentes.

Brumaire 99 arrive, le domaine de Saint-Cloud est désormais sauvé. Celui qui est sorti de cette journée mémorable avec le pouvoir de la France entre ses mains n'oubliera pas le lieu qui lui servit de tremplin pour s'élançer à la conquête du monde.

Bonaparte avait débarqué d'Égypte, le 9 octobre 1799; son retour à travers la France, de Fréjus à Paris, n'avait été qu'une continuelle ovation. Les populations entières, lassées de l'anarchie qui sévissait partout, voyaient en lui, en ces derniers temps du Directoire, le garant de l'ordre social et politique. Toute la fin d'octobre se passa à préparer le coup d'État qui lui permettait de se rendre maître de la situation et d'avoir le pouvoir en main. Il s'était acquis la complaisance d'un des directeurs, Sieyès, l'appui de son frère Lucien, élu président du Conseil des Cinq-Cents. Son plan était le suivant : obtenir la démission des directeurs de façon à rendre vacant le pouvoir exécutif, puis faire nommer par les deux conseils un comité exécutif qui aurait mission de préparer la nouvelle constitution.

(1) Maréchaux.



## ÉTAT CIVIL DU MOIS DE MAI 1947

### NAISSANCES

Durand Hélène, Germaine. — Gay Jean, Pierre, Francisque. — Armand Christiane. — Allaume Jacqueline, Marthe, Jeanne. — Deschamps Jean, François, Etienne. — Lamy Monique, Thérèse. — Bouat Serge, Jean, Armand. — Drecq Françoise, Odile. — Labbé Daniel, André, Basile. — Foin Jean-Claude, Charles, Albert. — Lesage Simone, Gisèle, Bernadette. — Le Graet Solange, Raymonde. — Le Graet Christiane. — Berthelot Liliane, Marguerite. — Maubert Claude, Jean. — Beaudoin Monique, Maria. — Ruelle Jean-Claude. — Monsel Jacqueline, Raymonde, Martine. — Dautan Geneviève, Marthe, Camille. — De Saint-Girons Danièle, Jeanne, Angèle. — Rivallain Gérard, Jean, Léon. — Morin Jacques. — Crunel Germaine, Léone, Emilie. — Delebreu Claude, Annie. — Denis Françoise. — Morin Marie, Thérèse. — Chidiac Régine, Marie, Odile. — Ringstrom Chantal, Caroline, Fernande. — Caret Nicole, Olga, Renée, Aline. — Pellerin Nicole Anne, Marie. — Jégo Jean, Pierre. — Besse Evelyne. — Alexis Christian. — Blondeau Arlette, Marie. — Françoise Marie, Claude, Marguerite, Georgette. — Doyen Nicole. — Rigaud Jacques, Maurice. — Mangassarian Solange. — Vincent Colette, Lucie, Françoise. — Benatte Alain. — Benatte Denise. — Schilders Chantal, Suzanne. — Honet Marie, Servanne, Geneviève. — De Meerler Pierre, Hubert. — Tupin Gérard, Marcel, Roger. — Freulon, Claude, André. — Anche Lucette, Michèle. — Rothe Françoise. — Chataigniers Chantal, Henriette, Eugénie. — Loubet Claudine, Mazzie. — Loubet Jean, Louis, Albert. — Salaun Jean, Claude. — Perioche Jean, Pierre. — Vinet Christian, Georges. — Lacombe Christian, Roger, Jean. — Paris Christian, Jean. — Ramael Claudine, Annette, Marguerite, Suzanne. — Peronnet Bernard, Jean, Michel. — Hermelin Jean, Louis, Michel. — Savary Pierre, Daniel, Henri. — Gineste Michel, Jean, Charles. — Babaz Anne, Marie, Irma, Rose. — Leucat Marie, Claude, Janine, Michèle. — Boucholzer Bernard, Paul. — Michaud Claudine, Claire, Marguerite. — Guillou Gisèle, Marie, Yvette. — Gatier Marie, Claude, Monique, Marguerite. — Goublin-Korsten Philippe, Claude, Marie. — Ieche Sylviane, Marie, Sidonie. — Abdesselam Abbiba. — Chastagner Josiane. — Brocquet Sylvie, Annette. — Deneux Jean, Pierre, Henri. — Lecoutre Chantal, Marie, Hélène. — Laroze Catherine, Laurence. — Lenoire Michel, Jean-Claude. — Gautier Dominique, Maurice, Jean. — Divary Yvon, Edouard, Ignace. — Tavernier Pierre, Jean, François. — Blanchard Maryse, Jeannine. — Donnes Claudine, Denise. — Morice Claire, Yvonne, Thérèse. — Bauduin Monique, Yolande. — Granier Christian, Gilbert. — Houdre Claudine, Madeleine. — Bourre Jean, Philippe. — Fablet Chantal, Marie, Ange. — Tixier Danielle, Denise. — Plet, Claudine, Madeleine, Louise. — Lemoine Jean, Jacques, Bernard, Charles, François.

### MARIAGES

Guedon Charles, Louis et Moubèche Hugette, Eugénie. — Cortot Louis et Métral Madeleine, Camille. — Laroche Paul, Marie et Mak Catharina. — Paveau Marcel et Guillerme Marie, Louise. — Divary Marcel et Goud Jeanne, Marie. — Barilli Antoine et Pognac Henriette. — Fiat Raymond et Perreud Rosine. — Olivier Maurice, Vincent et Gaynard Françoise. — Blondin André, Fleury et Zind Jacqueline. — Boissay Pierre et Henriette, Louise Tridon. — Riche Paul, Marcel et Marguerite, Jeanne Martin.

### DECES

Hannier, mort-né. — Jenin Julien-Jean, 48 ans. — Pro Alice-Germaine, femme Sonntag, 27 ans. — Armandet Alice, femme Gotrot, 74 ans. — Bisson Achille-Louis, 74 ans. — Middeligh Hélène-Iida, veuve Piel, 84 ans. — Cadiou Madeleine, 23 ans. — Girard Eugène-Frédéric, 77 ans. — Chauvineau Henri-Sébastien, 80 ans. — Vena Gonzales-Amalia, femme Tormos, 67 ans. — Lepoittevin Adèle-Ernestine, 82 ans. — Friteau Clarisse-Augustine, veuve Chrétien, 73 ans. — Bougherfa Maurice-Henri, 21 ans. — Lemoise, mort-né. — Goupy, mort-né. — Urru René-Joseph, 17 ans.

Comme on s'attendait à une opposition parmi les Cinq-Cents et par crainte d'un mouvement populaire dans les faubourgs, on décida de faire voter par les Anciens le transfert des conseils au château de Saint-Cloud.

Le samedi 9 novembre 1799, 18 brumaire an VIII, le président des Anciens annonçait aux députés convoqués en séance extraordinaire, la découverte d'une conspiration dirigée contre les pouvoirs publics. Les Anciens, docilement, votèrent le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du château.

ART. 2. — Ils s'y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi.

ART. 3. — Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret.

En hâte, on avait dû aménager la demeure, inhabitée depuis 1790. Quelques travaux de menuiserie auxquels on s'était activé de jour et de nuit, avaient permis l'installation d'une tribune dans la galerie du palais.

L'ouverture de la séance fut retardée jusqu'à 2 heures; les préparatifs n'étant pas terminés. La journée débuta mal pour Bonaparte; le coup d'Etat faillit échouer complètement. Les Cinq-Cents et la moitié des Anciens avaient eu le temps de se concerter et à peine entrés en séance, les Cinq-Cents prêtèrent serment de maintenir la Constitution de l'an III; par leur attitude hostile à tout changement, ils paraissaient rendre impossible la réalisation du plan des conjurés.

Bonaparte, après une intervention plutôt malencontreuse au conseil des Anciens, pénétra dans l'Orangerie où siégeaient les Cinq-Cents. A sa vue, les cris de : « A bas le dictateur ! Hors la loi ! » éclatèrent de toutes parts. On se précipita sur lui, on le bouscula, on essaya de le frapper à coups de poing. Les grenadiers qui l'avaient suivi le protégèrent et lui permirent de quitter la salle houleuse et hostile, qui déjà réclamait le vote de sa mise hors la loi. Lucien sauva alors la situation compromise. Retardant le vote, il sortit de la salle pour haranguer les troupes massées dans la cour et encore hésitantes sur la conduite à tenir. Son vigoureux discours, peignant ses collègues sous les traits de brigands armés et à la solde de l'Angleterre, stimula les grenadiers qui, conduits par les généraux Murat et Leclerc, pénétrèrent dans l'Orangerie et en expulsèrent les députés.

Un peu plus tard, dans la soirée, les Anciens et quelques députés des Cinq-Cents, ralliés au coup d'Etat, tinrent de nouveau séance; ils votèrent la suppression du Directoire et son remplacement par trois consuls qui furent Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos. A 11 heures du soir, Bonaparte rédigeait une proclamation qui devait couvrir les murs de Paris et où, pour expliquer l'usage de la force armée dans le coup d'Etat, la vérité était quelque peu arrangée; les violences dont il avait été l'objet étaient, pour les besoins de la cause, largement exagérées.

Désormais, le palais de Saint-Cloud qui était entré dans le domaine royal avec Marie-Antoinette, va entrer définitivement dans l'histoire nationale de la France, participant à toutes les vicissitudes politiques du pays. Coups d'Etat, changements de régime, occupations étrangères, révolutions, que d'événements se passèrent à Saint-Cloud en moins de 100 ans et dont la journée du 19 brumaire ne fut pas celle qui eut la moindre portée.

H. KRANTZ-MANONCOURT,

Chargée de Mission à la Direction des Beaux-Arts.